



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8655^e séance

Jeudi 31 octobre 2019, à 15 h 20

New York

Provisoire

Président : M. Matjila/M. Mabhongo (Afrique du Sud)

Membres :

Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire	M. Moriko
États-Unis d'Amérique	M. Barkin
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
Indonésie	M. Syihab
Koweït	M. Alsabah
Pérou	M. Duclos
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M. Trullols Yabra
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Clay

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2019/797)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2019/797)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Vlora Çitaku à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/797, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne maintenant la parole à M. Tanin.

M. Tanin (*parle en anglais*) : Les élections législatives anticipées, qui se sont tenues au Kosovo le 6 octobre, ont permis à la population de choisir ses représentants parmi 1 067 candidats, dont 343 femmes, et ont entraîné le changement politique le plus important qui se soit produit au Kosovo ces 12 dernières années. Je voudrais faire quelques observations sur ces élections, qui ont été caractérisées par le taux de participation le plus élevé depuis 2010. La décision de convoquer des élections anticipées a été prise durant une période marquée par des divisions politiques internes, une unité rompue avec la coalition gouvernementale et plus important, une perception de la part du peuple kosovar que les promesses qui lui ont été faites n'avaient pas

été tenues. Les résultats préliminaires laissent présager une victoire du parti d'opposition Vetëvendosje, ou Mouvement pour l'autodétermination, et de la Ligue démocratique du Kosovo. Les deux partis sont en train d'examiner différentes options en vue de former une coalition.

Ce changement au sein de l'environnement politique s'est manifesté par la décision de la plupart des électeurs de soutenir des candidats politiques non conventionnels qui n'ont pas le même parcours ou la même vision que les dirigeants passés. Les zones à majorité serbe du Kosovo ont enregistré le plus fort taux de participation ces derniers temps, confirmant une dynamique de participation active de cette communauté aux élections au Kosovo. La Liste serbe pourrait devenir le seul groupe parlementaire de Serbes du Kosovo représenté au sein du corps législatif. Dans l'ensemble, les observateurs internationaux ont indiqué que les élections s'étaient déroulées de manière satisfaisante, mais des problèmes tels que le financement des campagnes ainsi que l'intimidation et les pressions exercées sur les électeurs des zones à majorité serbe du Kosovo ont également été mentionnés.

En ce qui concerne la participation politique des femmes, pour la première fois, une femme a été présentée comme candidate au poste de Premier Ministre par un parti politique important au Kosovo dans le cadre de ces élections. Des promesses de campagne visant à promouvoir la parité entre les sexes au Gouvernement et le fort taux de participation des jeunes sont également d'autres signes encourageants.

Je continue d'espérer que les nouveaux dirigeants s'appuieront sur la dynamique créée par les élections pour honorer les promesses qu'ils ont faites à la population en promouvant l'état de droit, en s'attaquant à la corruption et à la criminalité organisée et en luttant contre le chômage. La communauté internationale espère également que les nouveaux dirigeants renforceront leur attachement aux négociations avec Belgrade et s'emploieront à éliminer les obstacles au dialogue. Il faut consentir des efforts particuliers pour que les déclarations et les actions politiques soient propices à la reprise et à la progression du dialogue après une année de blocage dans les négociations.

Je salue les efforts constants que déploient de nombreux acteurs internationaux pour donner un nouvel élan au dialogue politique. Même si je suis convaincu qu'un accord entre Belgrade et Pristina ne peut être durable que s'il est basé sur un comportement

responsable et l'appropriation locale du processus, il est également impératif que durant la transition au Kosovo, la communauté internationale soit unie et ferme dans son appui à un accord viable. Je vais maintenant passer à une question soulevée durant le dernier débat sur le Kosovo, le 10 juin (voir S/PV.8541).

Comme le Conseil le sait, le 28 mai, deux membres du personnel de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) ont été arrêtés par la police kosovare, durant une opération de police menée dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée. Comme je l'ai dit au Conseil le 10 juin, la MINUK appuie pleinement les efforts que déploient les institutions kosovares pour lutter contre la criminalité organisée et la corruption.

Je rappelle que durant leur arrestation, les deux membres du personnel ont été gravement battus et blessés. Ils ont ensuite été placés en détention puis remis en liberté. En outre, des procédures pénales ont été lancées contre ces deux membres du personnel de la MINUK, notamment une audience en vue de statuer sur la détention de l'un d'eux. Pour établir les faits, j'ai nommé une équipe d'enquête composée de membres du personnel du Secrétariat de l'ONU, extérieurs à la MINUK et hautement qualifiés en matière juridique et d'enquêtes.

Cette équipe a mené une enquête approfondie, dans le cadre de laquelle elle a interrogé plus de 50 témoins et examiné des éléments de preuve photographiques, vidéo et documentaires. Les partenaires internationaux et les institutions du Kosovo, y compris la police du Kosovo, ont coopéré avec les enquêteurs. L'équipe d'enquête m'a ensuite présenté son rapport. Voici les faits.

L'équipe d'enquête n'a trouvé aucune preuve venant étayer l'accusation d'acte répréhensible de la part des deux membres du personnel de la MINUK. L'équipe a confirmé que les deux hommes exerçaient leurs fonctions officielles au moment de leur arrestation. Ils ont été arrêtés et détenus alors qu'ils avaient clairement indiqué être fonctionnaires de l'ONU. L'équipe a trouvé des preuves suffisantes du recours excessif à la force par la police du Kosovo : M. Krasnoshchekov a subi des fractures à l'arrière du crâne et au niveau des tempes, des pommettes et de la mâchoire supérieure, et il a été diagnostiqué comme étant dans un état de stress aigu, avec des réactions dépressives liées à son anxiété. M. Dimovic, quant à lui, présentait de multiples contusions et excoriations cutanées sur la tête et le thorax, en plus d'une perte auditive bilatérale et d'une

déviations de la cloison nasale. On lui a également diagnostiqué des troubles post-traumatiques.

Sans l'autorisation préalable de l'ONU, la police du Kosovo a conduit et gardé un véhicule de la MINUK, et des examens criminalistiques ont été effectués sur un téléphone et deux cartes SIM appartenant à la MINUK. L'arrestation et la détention de deux membres du personnel de la MINUK alors qu'ils exerçaient leurs fonctions officielles et l'ouverture de poursuites pénales contre eux constituaient une violation flagrante de leurs immunités d'arrestation, de détention et de juridiction. Le recours excessif à la force, l'ingérence dans les affaires de la Mission et la poursuite des poursuites pénales contre des membres de son personnel sont manifestement contraires au cadre juridique applicable, notamment la résolution 1244 (1999), le règlement de la MINUK et les normes se rapportant au droit international des droits de l'homme.

Les membres du personnel recruté sur le plan international ont également été déclarés *persona non grata* – un concept qui ne s'applique pas aux fonctionnaires de l'ONU. Ces actes sont inacceptables et doivent être déplorés. Par conséquent, toutes les procédures pénales en cours contre les deux membres du personnel doivent être abandonnées sans délai. Le statut, les privilèges et les immunités du personnel des Nations Unies doivent être pleinement respectés en toute circonstance. Les autorités du Kosovo doivent enquêter sur les policiers du Kosovo impliqués dans l'affaire pour veiller à ce qu'ils répondent de leurs actes, et les institutions du Kosovo doivent prendre des mesures pour que de tels événements ne se reproduisent pas.

Ces derniers jours, la MINUK a discuté avec les autorités du Kosovo des conclusions de l'enquête. Il me plaît d'indiquer que les discussions se déroulent dans un état d'esprit positif. Tant que le Conseil maintiendra le mandat de la présence internationale au Kosovo, je compte vivement que les institutions du Kosovo et la MINUK agissent dans le plein respect mutuel. Nous sommes fiers que la MINUK ait joué un rôle central dans la formation de la police et de l'appareil judiciaire du Kosovo, et nous espérons que la police a vraiment l'intention de revoir ses opérations et d'agir conformément aux normes et règles internationales.

Dans le cadre de l'exécution de notre mandat, nous continuons de promouvoir l'état de droit et les droits de la personne, dont un élément essentiel est l'accès de tous à la justice. Un centre d'aide juridique financé par la MINUK fournit une assistance juridique gratuite aux

personnes appartenant à des groupes vulnérables. À l'appui du pouvoir judiciaire dans l'ensemble du Kosovo, nous continuons d'appuyer l'enquête sur l'intégration du système judiciaire dans le nord du Kosovo. En outre, nous aidons les autorités locales du nord du Kosovo à créer le tout premier refuge de la région destiné aux victimes de violences fondées sur le genre. Nous avons également lancé une plateforme qui rassemble les organisations de la société civile de l'ensemble du Kosovo pour donner aux populations les moyens de défendre leurs droits fondamentaux et d'en assurer le suivi au niveau local.

Dans le cadre du renforcement de la confiance, qui demeure au cœur de sa vision, la Mission a fait progresser l'appui aux droits linguistiques et la coopération avec le Commissaire chargé des questions linguistiques du Kosovo et l'Organisation internationale pour les migrations. Nous avons engagé des linguistes de Belgrade et de Pristina pour établir le premier dictionnaire albanais-serbe depuis 1984, qui est disponible en ligne.

Cela fait aujourd'hui 19 ans que le Conseil a adopté la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité. À cette occasion, je voudrais souligner l'importance d'un processus politique qui tienne compte des questions de genre. Notre mission continue d'appuyer ces efforts aux côtés des dirigeantes et des partenaires internationaux, notamment ONU-Femmes et l'Union européenne, grâce à des projets concrets.

Je voudrais réitérer l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de l'assistance aux communautés les plus vulnérables du Kosovo au moyen de contributions au fonds d'affectation spéciale des Nations Unies créé pour aider les communautés ashkali, égyptienne et rom au Kosovo. Je me félicite que le fonds d'affectation spéciale ait reçu en début d'année sa toute première contribution. Toutefois, je demande instamment que des contributions supplémentaires lui soient versées afin de véritablement répondre aux besoins urgents des communautés touchées.

À l'approche du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, nous nous souvenons de l'importance cruciale de l'expression « nous, peuples ». Ces deux premiers mots de la Charte des Nations Unies nous rappellent que l'action vitale des gouvernements en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales ne peut perdurer que si elle repose sur de solides fondements sociaux. L'action de la MINUK s'inspire de cette vision de nos fondateurs.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Conseil de sécurité pour son engagement durable et son appui constant à notre mission.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Tanin de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, S. E. M. Ivica Dačić.

M. Dačić (Serbie) (*parle en serbe; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Cela fait sept longues années que je participe aux séances du Conseil de sécurité. C'est ma vingt-deuxième déclaration. Malheureusement, c'est la vingt-deuxième fois que je dois dire que rien n'a été fait au Kosovo pour aider les Serbes et autres non-Albanais à y mener une vie décente. Je me vois donc dans l'obligation de continuer à parler au nom des personnes dont la voix n'est pas entendue, dont les droits ne sont pas respectés et qui n'ont pas pu rentrer chez elles depuis plus de 20 ans.

Certaines personnes ici présentes se souviendront peut-être que l'expression « les normes avant le statut » a été utilisée pendant de nombreuses années au Conseil de sécurité. À la suite de la déclaration unilatérale d'indépendance du « Kosovo », les normes en matière de respect des droits de l'homme et de l'état de droit ont subitement disparu des considérations du Conseil. Aujourd'hui, les normes sont un sujet rare, étant donné que, dans l'ensemble, la plupart des débats au sein du Conseil sont axés sur la nécessité de trouver une prétendue solution durable à la question du Kosovo-Metohija. Néanmoins, il est de notre devoir à tous de ne pas laisser la population du Kosovo-Metohija être l'otage d'une solution que nous n'avons pas encore trouvée.

Avant même qu'un accord ne soit conclu, la sécurité physique, la liberté de circulation, les droits en matière d'emploi et de propriété, le droit au retour, la liberté religieuse et religieuse et le droit des populations du Kosovo-Metohija de participer à la vie politique doivent être garantis. Les habitants de Goraždevac, d'Orahovac, de Klina, de Mušutište, de Zubin Potok et de Zvezdan n'ont pas le temps d'attendre que nous parvenions à un accord, car ils doivent continuer à mener leur vie. Malheureusement, comme ailleurs, la recherche de solutions aux conflits n'est pas un processus facile ou rapide.

L'Accord de Bruxelles que j'ai signé en ma qualité de Premier Ministre il y a six ans représentait sans doute une lueur d'espoir. Cet accord a été le fruit de négociations

ardues et de décisions politiques encore plus difficiles. C'était là l'expression de la volonté de mon pays de faire des compromis, et cela est corroboré par notre mise en oeuvre l'Accord. Voilà pourquoi je peux dire de façon crédible que le peuple du Kosovo ne doit pas dépendre des caprices et des décisions unilatérales de Pristina dont l'objectif est de faire échouer la poursuite du dialogue.

Je vais le dire clairement : la Serbie est disposée à reprendre les négociations dès demain, si les conditions s'y prêtent. Je voudrais rappeler au Conseil qu'en novembre dernier, Pristina a décidé d'augmenter de 100 % les droits de douanes sur les marchandises en provenance de Serbie centrale et de Bosnie-Herzégovine. Cette décision a été prise après la tentative infructueuse du Kosovo de devenir membre d'INTERPOL. Étant donné qu'il y a deux semaines, Pristina a renoncé à essayer de nouveau de rejoindre INTERPOL, je me demande maintenant quel était l'objectif de la décision concernant les droits de douanes et comment Pristina les justifie. Plutôt que de reprendre le dialogue qui est dans l'impasse depuis deux ans, Pristina a déposé une nouvelle demande d'adhésion à INTERPOL seulement deux mois plus tard. À l'Assemblée générale d'INTERPOL tenue à Santiago au début du mois, Pristina a décidé de retirer cette demande dès le tout début des délibérations, quand elle s'est rendu compte qu'elle était vouée à un échec encore plus cuisant. Je me suis entretenu avec 82 ministres des affaires étrangères avant le début de l'Assemblée, et loin d'appuyer l'initiative du Kosovo, beaucoup l'ont critiquée.

Je voudrais encore une fois souligner que depuis le début du dialogue à Bruxelles, la Serbie insiste pour que toutes les questions, y compris celle de l'adhésion à des organisations internationales, fassent l'objet de négociations. La manière constructive dont la question de la participation du Kosovo-Metohija aux forums régionaux a été réglée par le dialogue et des accords mutuellement acceptables prouve tout l'intérêt de régler toutes les questions par l'entente mutuelle. Les dommages résultant des actions illégales se chiffrent à plusieurs centaines de millions de dollars, et ce montant continue d'augmenter avec chaque jour qui passe.

Qu'il me soit permis de souligner que les tentatives visant à démontrer que Belgrade et Pristina partagent la même part de responsabilité dans la rupture du dialogue - et l'explication selon laquelle la décision d'augmenter les droits de douane a été prise en réponse à la campagne menée par la Serbie en faveur de l'abrogation de la reconnaissance du « Kosovo »

- n'ont aucun sens et sont inacceptables. Les actions de la Serbie à cet égard découlent de la campagne en faveur de la reconnaissance menée par le « Kosovo » depuis sa déclaration unilatérale d'indépendance, avec l'appui enthousiaste de certains membres du Conseil. C'est pourquoi lorsqu'ils demandent à la Serbie de cesser sa campagne, les membres du Conseil devraient aussi demander à Pristina de cesser son lobbying et s'en tenir eux-mêmes à l'écart.

Pendant que les membres du Conseil demandent à la Serbie de mettre fin à sa campagne, les représentants du « Kosovo » œuvrent partout dans le monde, de concert avec les diplomates albanais, pour faire reconnaître son indépendance. Pendant que le Conseil demande à la Serbie de mettre fin à sa campagne, l'Organisation de la coopération islamique demande à tous les pays musulmans de reconnaître le « Kosovo ». Pendant que le Conseil demande à la Serbie de mettre fin à sa campagne, les représentants des États-Unis et du Royaume-Uni, principalement, demandent aux États Membres quasiment à chaque séance du Conseil de sécurité de reconnaître l'indépendance du « Kosovo ». Nous sommes peut-être un petit pays, mais nous ne sommes pas stupides.

Je voudrais rappeler à ceux qui prétendent que les activités que nous menons et le fait que 15 pays aient décidé de ne plus reconnaître le « Kosovo » sapent le dialogue que, peu après le début des négociations en 2012, 25 pays ont reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance et que la Serbie a néanmoins participé assidûment au dialogue, en dépit du fait que Pristina refusait de s'acquitter de ses obligations découlant de l'Accord de Bruxelles. Comment le Conseil peut-il dire aujourd'hui que les décisions de revenir sur la reconnaissance sapent le dialogue? La Serbie a continué de poursuivre le dialogue alors même que Pristina a refusé pendant plus de six ans de s'acquitter de ses obligations au titre de l'Accord de Bruxelles, et notamment n'a pas établi la communauté des municipalités à majorité serbe. Ce n'est pas la Serbie qui a rompu le dialogue.

Je le redis : les blocus commerciaux sont pratiquement inédits dans le monde d'aujourd'hui. Nous ne pouvons qu'espérer que Pristina comprendra qu'elle ne peut arriver à rien sans un accord avec la Serbie, que les actions unilatérales compromettent les perspectives de solutions, et qu'il n'y a pas d'autre choix que le dialogue. De son côté, la Serbie est prête.

Je voudrais dire quelques mots sur les récentes élections générales qui ont eu lieu au Kosovo-Metohija.

Avant les élections, la Serbie avait averti que la campagne électorale serait utilisée à des fins politiques et de propagande contre les Serbes. C'est, hélas, ce qui s'est passé. Les Serbes ont été attaqués, leurs lieux de culte ont été vandalisés, et il y a eu de multiples provocations. Mais malgré ces incidents et malgré des entraves administratives telles que l'interdiction d'utiliser des documents serbes dans le processus électoral, contrairement à ce qui avait été autorisé lors des précédentes élections, l'interdiction faite à des responsables serbes de se rendre dans les provinces, ainsi que d'autres interdictions, les Serbes se sont rendus aux urnes et ont réussi à survivre au Kosovo-Metohija et à défendre leur avenir.

Nous avons vu que les représentants de Pristina n'étaient pas contents des résultats des élections. Dans les jours qui ont suivi, ils ont essayé d'interférer en inventant des histoires et des incidents de toutes pièces, notamment que des membres de la Commission électorale centrale auraient été empoisonnés au contact du matériel électoral acheminé de Serbie centrale. Avec un grand effet dramatique digne des enquêtes de police scientifique des séries télévisées - à grand renfort d'enquêteurs munis de masques chirurgicaux et vêtus de combinaisons de protection, comme si on avait affaire à une épidémie à virus Ebola ou à une épidémie de variole, des prises sang ont été effectuées à Pristina sur des personnes prétendument infectées, mais les résultats n'ont pas révélé d'empoisonnement. La seule épidémie à déplorer c'est celle des mensonges propagés par Pristina. Les manipulations de ce type ont peut-être fonctionné par le passé, mais, cette fois-ci, la communauté internationale saura certainement reconnaître les véritables intentions de Pristina et les dénoncer.

La question est très simple : soit il y a eu empoisonnement, soit il n'y en a pas eu. Les médecins à Pristina ont établi qu'il n'y a pas eu d'empoisonnement. Pourquoi donc ceux qui procédaient au décompte des votes serbes portaient-ils des combinaisons de cosmonautes ou dignes de celles qu'on voit à la télévision dans les reportages sur l'Ebola? S'agirait-il de racisme à l'égard des électeurs serbes? Nous demandons une réponse. En Serbie, lorsque les Albanais votent, doit-on compter leurs votes de la même manière que l'ont été ceux des Serbes au Kosovo? Est-ce là la démocratie et la société démocratique pour lesquelles le Conseil de sécurité s'est battu lorsqu'il a soutenu le Kosovo?

La situation dans ce qu'on appelle le Kosovo et sa société est illustrée par l'ascension de son nouveau dirigeant, Albin Kurti - un homme, qui pendant toute sa carrière politique, a plaidé pour la création de la Grande Albanie. Après avoir remporté le plus grand nombre de suffrages, il a été vu brandissant le drapeau albanais, non celui du « Kosovo ». Il prétend devenir le nouveau Premier Ministre du Kosovo, mais brandit le drapeau de l'Albanie et pas celui du Kosovo.

C'est pourquoi nous voudrions poser une question très sérieuse : quand des diplomates de pays membres du Conseil de sécurité sont pris en photo avec le même drapeau pour toile de fond, est-ce à dire que la communauté diplomatique dans son ensemble approuve de tels desseins? Voilà des années que le Conseil affirme que la Serbie met en péril l'intégrité territoriale du Kosovo. Mais aujourd'hui quand certains de ses représentants se font photographier à Pristina devant le drapeau albanais aux côtés du nouveau Premier Ministre du « Kosovo » fraîchement élu, qui porte réellement atteinte à l'intégrité territoriale du Kosovo? Où était le drapeau du « Kosovo » sur cette photo? Pourquoi les membres du Conseil gardent-ils le silence? La prochaine fois qu'ils se rendront dans mon pays, que se passera-t-il si je les reçois devant le drapeau de la Republika Srpska? Resteront-ils muets, comme ils le font maintenant?

Je voudrais rappeler au Conseil que les diplomates en question sont les ambassadeurs de leurs pays à Pristina, et non à Tirana. On me met dans une position très inconfortable. Il va être difficile de défendre l'intégrité territoriale du « Kosovo » quand Albin Kurti, qui est censé devenir le prochain Premier Ministre du Kosovo, déclare qu'il ne veut pas dialoguer avec la Liste serbe pour le Kosovo-Metohija, qui, en tant que vainqueur des élections législatives est le représentant légitime des Serbes du Kosovo-Metohija. Comment un Premier Ministre peut-il refuser d'accepter les résultats d'une élection au prétexte qu'ils ne lui plaisent pas? Tous les accords conclus à ce jour vont être revus une fois qu'il aura pris le pouvoir et déclaré lettre morte l'élément le plus important de l'Accord de Bruxelles, l'établissement d'une communauté de municipalités serbes.

Les déclarations d'Albin Kurti ont pris un tour encore plus acerbe ces derniers temps. Il a dit qu'il allait exiger de la Serbie qu'elle verse des réparations de guerre en réponse aux revendications financières du Kosovo. Il n'est peut-être pas au courant du fait que la Serbie assure le service de la dette sur les prêts de près d'un milliard de dollars contractés au Kosovo-Metohija. Si le Kosovo

est un État indépendant, comme il le prétend, pourquoi ne paie-t-il pas lui-même ses dettes?

Toutes ces actions et déclarations contre-productives sont bien loin de favoriser les conditions nécessaires au règlement des différends ou à l'instauration de la confiance entre les communautés. Je crois résolument que tous ceux qui s'opposent au dialogue veulent en fait faire du tort aux Serbes et aux Albanais du Kosovo-Metohija. J'espère qu'après la formation du nouveau gouvernement, Pristina supprimera les droits de douane et créera ainsi les conditions propices au dialogue et à des solutions de compromis pacifiques à toutes les questions en suspens. J'espère également que Pristina mettra fin aux politiques de haine, d'intolérance et de discrimination qui radicalisent la communauté albanaise, ce dont le Gouvernement de Pristina porte l'entière responsabilité.

Les conséquences de ces politiques sont plus qu'évidentes. L'année écoulée a été très difficile pour les Serbes et autres non-Albanais du Kosovo-Metohija. Le droit des Serbes à la vie, à la liberté et à la propriété a été dans la ligne de mire. Selon la Mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe au Kosovo, il y a eu 183 incidents interethniques au cours du premier semestre de cette année, soit près de 30 % de plus que durant le semestre précédent. Ces faits ne doivent pas être ignorés.

Les méthodes d'intimidation les plus dangereuses utilisées contre la population serbe sont les perquisitions fréquentes menées dans le nord du Kosovo-Metohija sous couvert d'opérations de lutte contre la criminalité par la police spéciale connue sous le nom de Groupe d'appui opérationnel régional. Après l'incident du 28 mai, dont nous avons discuté en détail au Conseil de sécurité en juin (voir S/PV.8541), une autre opération a été menée par cette unité spéciale il y a deux semaines, au cours de laquelle plusieurs arrestations ont été effectuées. Je tiens à dire au Conseil que les raids menés dans le nord du Kosovo-Metohija par des formations lourdement armées composées exclusivement d'Albanais de souche sous divers prétextes et autres programmes et en recourant à une force excessive ne sont que pures provocations qui risquent fort de déstabiliser les conditions de sécurité déjà fragiles sur le terrain. Il est de la plus haute importance à cet égard que l'Accord de Bruxelles soit strictement respecté et que la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) agisse de manière énergique pour décourager ces actions susceptibles d'accroître

l'instabilité et de déclencher une spirale de violence qui serait difficile à maîtriser.

Je tiens à rappeler au Conseil que, outre les Serbes blessés, un ressortissant russe, Mikhaïl Krasnoshchekov, a été déclaré *persona non grata* par Pristina, en violation de toutes les règles et réglementations, et que Dejan Dimovic fait toujours pour sa part l'objet de poursuites judiciaires. À quoi les Serbes du Kosovo-Metohija peuvent-ils s'attendre si le personnel des missions internationales est traité de cette façon? J'appelle tous les membres du Conseil à condamner ces actes illégaux commis par Pristina et à exiger que les poursuites engagées contre le personnel de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) soient abandonnées.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Secrétaire général pour son rapport (S/2019/797). Je demande au Conseil de tenir compte des conclusions du rapport car, à la dernière séance du Conseil sur la question, les membres du personnel de la MINUK arrêtés ont été accusés d'avoir abusé de leur pouvoir et de n'être pas en service au moment de leur arrestation, certains ont même affirmé qu'ils n'avaient été victimes d'aucune violence. Or le rapport du Secrétaire général affirme le contraire : ils étaient en service et il a été recouru à la force contre eux, en violation de leurs privilèges et immunités en tant que membres de la MINUK, ils ont été grièvement blessés et l'un d'entre eux a été déclaré *persona non grata*. Le rapport conclut que les responsables doivent être traduits en justice, ce que le Représentant spécial Tanin a indiqué également dans son exposé, ce à quoi nous ne nous attendions pas. Ce que nous attendons du Conseil de sécurité en revanche, c'est qu'il respecte la mission, les rapports et l'expertise du Secrétaire général et que des poursuites soient engagées contre ceux qui ont violé l'immunité des membres du personnel de la MINUK.

Je voudrais appeler l'attention du Conseil sur une question très importante mentionnée dans le rapport du Secrétaire général, celle du retour au Kosovo-Metohija des combattants terroristes étrangers qui rentrent du Moyen-Orient, en particulier de Syrie, et de leurs familles. Ils sont plus de 250 - le plus grand nombre de membres de l'État islamique d'Iraq et du Cham de tous les pays d'Europe. Comme le note le Secrétaire général dans son rapport, des personnes qui avaient tenté d'établir des groupes terroristes au Kosovo-Metohija, en Macédoine du Nord et en Albanie en vue d'attaquer les Serbes du Kosovo-Metohija et la KFOR ont été arrêtées,

ce qui confirme nos mises en garde contre les risques réels de terrorisme non seulement au Kosovo-Metohija et dans les Balkans, mais également dans l'Europe tout entière.

Le rapport du Secrétaire général témoigne également de l'arrogance de Pristina à l'égard du patrimoine culturel et religieux serbe au Kosovo-Metohija, en particulier les profanations éhontées de monuments et les tentatives de saboter l'identité culturelle. Des sanctuaires culturels et religieux tels que Novo Brdo, Visoki Dečani, Bogorodica Ljeviška et d'autres n'ont jamais été ni ne seront jamais « kosovars », malgré les efforts de Pristina pour créer un schisme entre les communautés du Kosovo-Metohija, et usurper et falsifier l'histoire afin d'effacer toute trace des siècles de présence serbe au Kosovo-Metohija.

C'est en effet l'idée qui se cache derrière les mensonges et les absurdités telles que celle prononcée pendant la séance du mois juin par Vlora Çitaku, lorsque, sans aucun fondement politique ou moral, elle a parlé de décolonisation. Je rappelle au Conseil que le Kosovo-Metohija n'a jamais été mentionné une seule fois dans aucun document de l'Organisation des Nations Unies concernant la décolonisation. Parler ainsi est faire insulte à tous les États et peuples qui ont été victimes de la colonisation et qui ont dû passer par le processus de décolonisation.

La preuve de la grave propension à la désinformation au Kosovo-Metohija aujourd'hui est le gros mensonge proféré par M^{me} Çitaku à cette séance du Conseil lorsqu'elle a déclaré que les Albanais de Serbie n'avaient pas le droit de parler ni d'écrire en albanais. Le document que je présente maintenant au Conseil, qui a été publié par les autorités serbes dans les années 90, lorsque Vlora Çitaku avait 10 ans, est la preuve de ce mensonge. Il s'agit d'un extrait d'acte de naissance délivré au Kosovo-Metohija à l'époque. Il est écrit en deux langues - en albanais et en serbe - et il dit : « République fédérative socialiste de Yougoslavie » et « acte de naissance ». M^{me} Çitaku aimerait-elle le voir? Elle en possède un identique, rédigé en albanais et en serbe. Comment peut-elle ne pas avoir honte d'avoir menti sur l'incapacité d'utiliser l'albanais en Serbie? Même les documents concernant les Serbes du Kosovo-Metohija étaient dans les deux langues, d'abord en albanais, puis en serbe.

Toujours en ce qui concerne ces documents, je signale que M^{me} Çitaku est toujours une citoyenne de la République de Serbie. Son nom a été inscrit au registre

des naissances de Pristina de l'année 1980 sous le numéro 6194. Si les membres du Conseil ne me croient pas, je peux leur montrer l'entrée. Peut-être dira-t-elle maintenant qu'elle n'a jamais demandé à renoncer à sa citoyenneté serbe ou que sa citoyenneté serbe n'a pas d'importance. Elle devrait en parler avec le représentant de l'Allemagne, qui est aujourd'hui dans la salle, car son pays exige que de tout Albanais du Kosovo qu'il présente un certificat de renonciation à la citoyenneté serbe.

Pristina continue de diffuser des informations mensongères et de déformer les faits, même ici à l'ONU. Il suffit de regarder combien de personnes travaillant pour l'ONU en tant que citoyens serbes sont en fait des Albanais. Comme par miracle, quand il s'agit d'obtenir un emploi, de revendiquer leurs droits ou encore de voir la Serbie payer leurs prêts, ils sont Serbes? Puisqu'elle voulait se battre pour le Kosovo, M^{me} Çitaku aurait dû renoncer à sa citoyenneté serbe, mais elle ne l'a pas fait. Et elle devrait savoir que cela n'est pas bien de parler de son pays comme elle le fait.

Pristina affirme qu'il y a eu 20 000 victimes de violences sexuelles dans le pays, mais même sa commission gouvernementale chargée de vérifier et de reconnaître le statut de victimes de violences sexuelles liées au conflit contredit ces chiffres. Le nombre total de demandes reçues à ce jour est de 1 057, dont 406 ont donné lieu à l'obtention du statut de victime. Je tiens à rappeler une fois de plus que la Serbie est fermement résolue à établir les faits et à punir les auteurs de ces crimes odieux. Je le redis, nous n'avons cessé de réclamer la justice pour toutes les victimes et de demander que cette question soit dépolitisée. Le rapport dont nous sommes saisis montre clairement que les chiffres sont très éloignés des 20 000 victimes prétendues.

Le rapport indique que le processus de réparation n'est pas pleinement inclusif et nécessite une approche fondée sur les droits renforcée et exclut actuellement les faits de violence sexuelle qui se sont produits après le conflit. La Serbie est fermement convaincue que tout crime mérite sanction, et nous avons coopéré avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie à cette fin. Nous espérons que les Chambres spécialisées, qui ont déjà convoqué 110 anciens membres de l'Armée de libération du Kosovo, publieront bientôt leurs premiers actes d'accusation et que toutes les victimes du conflit au Kosovo-Metohija obtiendront enfin justice.

La situation sur le terrain nous donne toutes les raisons de penser que la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, la KFOR

et la MINUK, dont le mandat a été défini par la résolution 1244 (1999), jouent un rôle clef pour garantir la sécurité physique et le sort de nombreuses personnes au Kosovo-Metohija. Comme le Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, Miguel de Serpa Soares, l'a souligné dans son exposé au Conseil en juin, le cadre juridique de la MINUK reste applicable. Nous devons donc continuer de débattre de la question du Kosovo-Metohija au Conseil de sécurité. L'importance de cette question est également attestée par le fait que les États-Unis ont nommé deux représentants pour s'en occuper.

Je sais que les membres du Conseil ont préparé des déclarations et que certains diront que nous n'avons plus besoin de la MINUK, inviteront les deux parties à reprendre le dialogue et encenseront les avancées démocratiques du « Kosovo ». Je voudrais toutefois demander que nous examinions plutôt la question du Kosovo-Metohija d'une manière pragmatique. Nous n'avons pas eu une telle discussion au Conseil de sécurité depuis des années, malgré les questions très pertinentes que j'ai posées durant ces séances - questions que je vais poser une nouvelle fois. Le Conseil juge-t-il acceptable que des institutions démocratiques n'appliquent pas les accords et ne respectent pas leurs engagements? La communauté internationale va-t-elle rester les bras croisés et permettre, comme M. Kurti ne cesse de le dire, que l'Accord de Bruxelles sur les principes gouvernant la normalisation des relations et la communauté des municipalités serbes restent lettre morte? Le Conseil va-t-il accepter et considérer comme normal que tous les jours des rapatriés soient intimidés et que les membres des communautés non majoritaires subissent des attaques et d'autres formes de discrimination? Quelle est la réponse du Conseil aux provocations, aux incidents, aux agressions, aux blessures infligées, aux bus vandalisés par jet de pierres, aux cliniques détruites, aux églises et aux pierres tombales profanées, aux discours de haine et aux graffitis de l'Armée de libération du Kosovo peints sur les murs des maisons serbes? Le fait que 1,9% des Serbes déplacés soient rentrés chez eux peut-il être considéré comme satisfaisant en matière de respect des droits de l'homme? Est-ce à dire que l'expulsion de 200 000 Serbes est maintenant un chapitre clos, qui ne doit jamais être rouvert?

Le Conseil pourrait-il faire l'effort de répondre à ces questions très pertinentes? Les réponses ne sont pas tant pour moi que pour les enfants serbes du Kosovo-Metohija, qui, à l'avenir, seront très certainement privés de leurs droits fondamentaux. Le

Conseil le leur doit, de même qu'aux Serbes vivant dans des enclaves, aux personnes déplacées et aux religieuses orthodoxes serbes qui vivent leur vie cloîtrée derrière des barbelés. La Serbie continuera de porter à l'attention de la communauté internationale les épreuves et les tribulations de ces personnes, ainsi que les violations du droit international. Mais elle continuera également de démontrer en toute bonne foi son attachement à la paix et à une solution de compromis qui permettra de faire de l'espace où Serbes et Albanais ont vécu ensemble pendant des siècles un endroit plus agréable à vivre au XXI^e siècle.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Çitaku.

M^{me} Çitaku (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi d'être à nouveau dans la salle du Conseil de sécurité au nom de la plus jeune démocratie d'Europe, la République du Kosovo. Néanmoins, je dois admettre qu'il n'est ni agréable ni particulièrement productif de rester assis ici et de gaspiller le temps précieux du Conseil pour écouter les représentants de mon voisin du Nord ressasser les mêmes vieilles histoires d'un univers parallèle. Par conséquent, comme il convient à une occasion de cette importance, je ne présenterai que des faits au Conseil, comme je le fais toujours.

Je dois dire que j'apprécie l'intérêt que mes collègues serbes portent aux personnalités politiques kosovares, même s'il me semble que cela frôle l'obsession. Je suis fière de mon héritage et de mon passé. Je suis une Albanaise de souche, fière de l'être, et citoyenne du Kosovo. Je ne suis pas sûre que M. Dačić puisse en dire autant.

Ma présence aujourd'hui n'est pas un signe de crise, mais de confiance. Tandis que les sombres fantômes du conflit continuent de nous poursuivre, nous nous rencontrons aujourd'hui dans une atmosphère marquée par un regain d'espoir. Le 6 octobre, le Kosovo a tenu avec succès ses quatrièmes élections législatives depuis sa déclaration d'indépendance. Ces élections étaient extraordinaires non seulement du fait de leur organisation, elles l'étaient à bien d'autres égards aussi : pour la première fois de notre histoire, une nouvelle génération de citoyens – des enfants nés dans la liberté et élevés dans un pays indépendant, des Kosovars qui n'ont pas connu la guerre – a eu la possibilité de voter et d'élire ses futurs représentants.

Il y a 20 ans, la plus sanglante des campagnes de nettoyage ethnique avait jeté les Kosovars de 18 ans sur les routes de l'exil. Aujourd'hui, les Kosovars de 18 ans sont de fiers citoyens du Kosovo et des agents du changement. Dans une large mesure, ce changement de paradigme est le fruit des efforts de l'ONU et de ses divers organismes qui nous ont aidés à reconstruire notre pays dévasté sur les cendres de la guerre. Nous leur serons éternellement reconnaissants d'avoir été notre voix quand nous n'en avons pas. Nous n'oublierons jamais l'appui qu'ils nous ont apporté dans les moments les plus sombres de notre histoire. De fait, ils peuvent s'enorgueillir du chemin parcouru par le Kosovo.

La démocratie n'est pas chose aisée, mais le Kosovo n'a cessé de prouver qu'il était à la hauteur. Au terme d'une campagne compétitive et cordiale caractérisée par un débat vigoureux et une pluralité d'idées, le Kosovo a tenu des élections libres et régulières avec un taux de participation record de toutes les communautés. Si ce n'est pas là une illustration suffisante de la maturité de notre démocratie, alors la présentation rapide des résultats et la manière dont les candidats les ont accueillis devraient en dire long. L'humilité avec laquelle les vainqueurs ont pris acte de leur victoire n'a d'égale que la grâce avec laquelle les vaincus ont reconnu leur défaite, sans mélodrame ni contestation.

Au cours du processus électoral, la Commission électorale centrale du Kosovo a pris toutes les précautions nécessaires pour veiller à ce que chaque urne soit traitée avec le soin voulu. Six commissaires ont, malgré tout, dû être hospitalisés, parce qu'ils présentaient des symptômes inquiétants après avoir compté les votes d'un ensemble d'urnes. Nous ne montrons personne du doigt, mais vu ces circonstances difficiles et, surtout, la complexité du contexte historique, le fait est que des mesures extraordinaires ont dû être prises. Les autorités du Kosovo ont néanmoins veillé à ce que tous les votes soient coûte que coûte comptabilisés.

Je ne dis pas qu'il y a là un motif d'autosatisfaction, mais il y a lieu d'espérer et de croire en notre démocratie. Les partis qui ont obtenu le plus grand nombre de voix lors des dernières élections, le Mouvement pour l'autodétermination et la Ligue démocratique du Kosovo, sont en train de négocier la formation d'un nouveau Gouvernement de coalition, qui devrait être constitué d'ici peu. L'évaluation globale que nous pouvons faire de ce processus électoral est qu'il s'est déroulé dans un climat de saine compétition d'idées, à une exception

près : les citoyens serbes du Kosovo. Malheureusement, les membres de la communauté serbe ont été menacés, intimidés et contraints de voter pour un certain parti serbe. Ces violations ont été recensées et signalées par les missions d'observation internationales. Le 8 octobre, la Mission d'observation électorale de l'Union européenne a averti que la campagne avait été entachée d'actes d'intimidation visant des candidats hors Srpska Lista, et leurs partisans.

Il va sans dire qu'il n'y a qu'un seul Gouvernement qui s'emploie à priver les Serbes du droit de vote au Kosovo, et ce gouvernement est à Belgrade. Le Gouvernement serbe croit à tort que les Serbes du Kosovo sont un pion de sa politique étrangère chauvine et non des citoyens libres du Kosovo dont il viole les droits. Ces tactiques d'intimidation n'ont rien de neuf. On les voit utilisées au quotidien contre les membres serbes de la Force de sécurité du Kosovo, qui sont constamment soumis à d'incroyables pressions et actes d'harcèlement. Leurs maisons sont attaquées à la grenade et leurs familles sont terrorisées. Pas plus tard que le mois dernier, deux officiers serbes de la Force de sécurité du Kosovo ont été détenus de façon injustifiée pendant des heures par les autorités serbes, alors qu'ils se rendaient en Serbie avec leur famille. Je voudrais également rappeler au Conseil ce qui est arrivé à un dirigeant serbe local qui a osé exprimer son opinion indépendamment de Belgrade : M. Oliver Ivanović a été assassiné en janvier 2018. La police du Kosovo a mené depuis une enquête approfondie sur son assassinat, interrogeant une centaine de suspects et en arrêtant plusieurs d'entre eux. Malheureusement, le principal suspect reste introuvable. Quelqu'un peut-il deviner où il se cache? En Serbie, bien sûr. Ce genre de pratiques doit cesser une fois pour toutes.

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est donnée pour faire toute la lumière sur une question qui fait l'objet d'une interprétation erronée depuis bien trop longtemps par nos collègues serbes, à savoir le nombre de citoyens serbes vivant au Kosovo. Depuis plus de deux décennies, nous tolérons la comptabilité « inventive » de l'État serbe. Nous l'avons entendu dire encore et encore que 200 000 Serbes avaient fui le Kosovo après la libération en 1999. Qu'il me soit permis de me livrer à quelques petits calculs : d'après le recensement de 1981, 209 798 Serbes vivaient au Kosovo à l'époque. J'utilise les données de 1981, parce qu'elles représentent la plus haute estimation possible de la taille de la communauté serbe au Kosovo, étant donné que le recensement mené par le Kosovo en 2011 a été délibérément boycotté

par les citoyens serbes du Kosovo, sous la pression du Gouvernement à Belgrade. Si, comme le prétend la Serbie, 200 000 Serbes ont quitté le Kosovo, cela voudrait dire qu'ils sont presque tous partis. Dans ce cas, quelqu'un peut-il me dire qui sont les 60 000 Serbes qui ont voté aux élections générales au Kosovo il y a deux semaines? D'où viennent-ils? Je souligne que ce chiffre se rapporte aux Serbes kosovars de plus de 18 ans qui ont choisi de participer aux élections.

N'en déplaise à la Serbie, nous ne vivons pas dans un monde post-vérité. Nous devons cesser d'utiliser de fausses données pour concocter des discours mensongers qui n'ont aucun sens, même pour ceux qui les propagent. Il y a quelque chose de fondamentalement cassé chez un peuple tellement consumé par l'amertume et la haine du passé qu'il ne peut trouver la paix dans le présent. Il faudra un acte volontariste de leur part pour échapper à ce cercle vicieux. J'ai hâte de voir le jour où la Serbie reconnaîtra la brutale sauvagerie avec laquelle elle a agi dans les Balkans et où elle dénoncera les monstres qui ont massacré nos femmes et nos enfants. Il faut savoir dire que c'en est assez et se rendre compte que l'heure est venue de répondre des actes commis.

Le fait est que le Kosovo ne laissera jamais la Serbie le dissuader ou lui dicter sa conduite. Mais attardons-nous un instant sur l'ampleur des ressources et de l'énergie que Belgrade a consacrées à sa campagne de diffamation contre le Kosovo afin de nous empêcher de rejoindre INTERPOL. Il est regrettable qu'en raison de notre contexte interne actuel, nous ayons dû retirer notre candidature auprès d'INTERPOL cette année, mais le Conseil peut être assuré que nous serons prêts à présenter une nouvelle candidature l'an prochain. Pourquoi quelqu'un s'opposerait-il à ce que notre force de police rejoigne cette organisation? Qui a intérêt à ce que le Kosovo soit absent de cette organisation policière? Ce sont les criminels, les terroristes et la criminalité organisée. La Serbie s'ajoute d'elle-même à cette liste de bénéficiaires.

La salle où nous nous trouvons n'est pas un tribunal pour nos politiques ou nos dirigeants. M. Kurti a remporté les élections au Kosovo. Il a déclaré très clairement, à plusieurs reprises, qu'il était attaché au dialogue. Je dois dire que je trouve amusant que mon collègue serbe défende le drapeau kosovar. Le Conseil peut être assuré qu'il y aura toujours un drapeau kosovar dans le bureau du Premier Ministre du Kosovo. Mon collègue serbe a omis de mentionner un élément très important de la biographie de M. Kurti, à savoir qu'il

était prisonnier politique en Serbie lorsque M. Dačić était Ministre du Gouvernement serbe.

Le Kosovo a déjà apporté la preuve qu'il était capable de passer sans heurt du statut de demandeur en matière de sécurité à celui de contributeur. Depuis sa transformation, la Force de sécurité du Kosovo a déjà fait d'énormes progrès en matière de renforcement des capacités, de modernisation et d'harmonisation avec les normes de l'OTAN. Nous sommes membre actif de la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Nos services de police et de renseignement ont participé à des opérations qui ont permis d'empêcher plusieurs attaques terroristes, aussi bien dans notre région qu'ailleurs, et nous sommes prêts à faire davantage. Je profite de cette occasion pour féliciter l'armée américaine de la réussite de l'opération qui s'est soldée par la mort d'Al-Baghdadi, notoire dirigeant de l'EIIL. Le monde sera plus en sécurité sans lui. Cela ne signifie pas pour autant que notre lutte contre l'extrémisme est terminée.

Au Kosovo, nous luttons avec acharnement pour préserver la laïcité de notre État, de notre Constitution et de notre société, car elle donne les mêmes droits à tous, quelle que soit leur appartenance religieuse ou non religieuse. La tolérance et l'harmonie religieuses que nous cultivons depuis des siècles est un emblème que nous arborons avec fierté. Au Kosovo, dans certaines villes, on trouve une église catholique, une église orthodoxe et une mosquée sur le même pâté de maisons. Il n'y a pas de hiérarchie entre les religions au Kosovo, et c'est une valeur que nous chérissons.

Je dois aborder une question qui a été débattue *ad nauseam* la dernière fois que nous nous sommes réunis ici (voir S/PV.8541). Je serai concise aujourd'hui. Le Service de police du Kosovo a agi avec le plus grand professionnalisme lorsqu'il a décidé d'arrêter un employé de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) qui avait volontairement décidé de devenir un bouclier humain pour les bandes criminelles du nord du Kosovo et, par là-même, d'empêcher ainsi les forces de l'ordre de remplir leurs fonctions. J'avais posé la question au Conseil la dernière fois, et je la pose à nouveau. Que se passerait-il si l'un d'entre nous essayait d'empêcher une opération de police visant des criminels à New York, Washington, Berlin, Moscou, Paris ou ailleurs? L'opération de police a été filmée et la vidéo a été mise à la disposition du public dans son intégralité. Les images montrent clairement que les agents de la MINUK ont

refusé de montrer des papiers d'identité ou de coopérer avec la police. En outre, nous disposons d'informations selon lesquelles les responsables de la MINUK avaient au préalable informé de cette opération les employés des Nations Unies dans le nord du Kosovo et leur avaient conseillé d'éviter certaines zones ce jour-là. Pourtant, cet agent a fait le contraire. La question qui se pose est la suivante : cet individu se trouvait-il à cet endroit ce jour-là au nom des Nations Unies ou de quelqu'un d'autre? Nos services de police et notre appareil judiciaire mènent actuellement une enquête à ce sujet. Nous ferons part de ses conclusions avec le Conseil dès qu'elle sera terminée.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, nous ne voyons aucun intérêt à nous réunir aussi souvent dans cette salle pour discuter du Kosovo. Il est paradoxal que le Conseil se réunisse ici plus souvent pour discuter du Kosovo que pour discuter de la Syrie ou d'autres questions urgentes qui nécessitent son attention. Le mandat de la MINUK est dépassé depuis longtemps. De précieuses ressources qui pourraient être beaucoup mieux utilisées ailleurs sont gaspillées pour conserver une mission qui n'a plus aucun objet. Le fait est que le Kosovo est un pays libre, indépendant et souverain. Cela ne changera jamais. Tout ce que ces séances accomplissent, c'est qu'elles permettent à la Serbie de s'enfoncer dans le déni et de réduire la réalité à des résumés sensationnalistes. Je vais être extrêmement claire. Le simple fait que la Serbie refuse de reconnaître que nous sommes un État ne change rien au fait que nous sommes un État. Cela fait simplement de nous une jeune république qui doit gérer un voisin odieux.

C'est pour cela que le dialogue avec la Serbie est si important. Mais un dialogue ne se produit pas en vase clos. Comment pourrions-nous croire que la Serbie a sincèrement l'intention de participer au processus de réconciliation qui doit aboutir à une reconnaissance mutuelle alors que, jusqu'à présent, elle n'a fait que refuser de mettre en œuvre la quasi-totalité de ce dont nous étions convenus à Bruxelles? Le dialogue, ce ne sont pas des dirigeants qui se serrent la main à Bruxelles, Berlin ou Paris. Dialoguer c'est s'accepter les uns les autres en tant qu'égaux. Le droit du Kosovo d'exister en tant qu'État n'est pas et ne sera jamais sujet à débat. Le Kosovo n'est pas un projet temporaire. Il est là pour durer. Comme la Cour internationale de Justice l'a clairement expliqué, le Kosovo avait le droit de déclarer son indépendance et il n'a violé aucune loi internationale en le faisant. Il n'existe pas de Grande Albanie. C'est un mythe. Il y a des Albanais de souche

qui vivent au Kosovo, en Albanie et ailleurs dans les Balkans occidentaux.

Au risque de me répéter, je souligne une fois de plus que l'indépendance du Kosovo était bien une conséquence de la décolonisation. La Serbie n'était intéressée par le Kosovo que pour en exploiter le territoire et les ressources, traitant ce faisant son peuple comme intrinsèquement inférieur, comme des citoyens de deuxième classe. Si ce n'est pas de la colonisation, j'aimerais savoir ce que c'est. Nous voulons la paix et nous sommes prêts à poursuivre le dialogue, mais pas aux dépens de la vérité. Nous défendons avec vigilance notre liberté chèrement acquise. C'est un idéal pour lequel nous sommes prêts à mourir et nous nous battons pour le préserver. La réconciliation doit être à la fois rétrospective et prospective. Il ne peut y avoir de paix sans justice, et il est temps que la justice devienne une priorité. Nous le devons aux victimes – celles qui ont consenti le sacrifice ultime et celles qui ont survécu et ont déjà trop souffert. Surtout, nous le devons à nos enfants. Nous avons envers les générations futures la responsabilité de garantir la paix non seulement de notre vivant, mais également pour toutes les générations à venir. Nous devons mettre fin à la culture de l'impunité. Est-ce trop demander que les auteurs de viols et de meurtres systématiques ne restent pas à la tête des institutions chargées de la sécurité? Résolution n'est pas synonyme d'absolution. Les auteurs de ces crimes atroces doivent en répondre devant les cours de justice et le tribunal de la conscience.

Nous avons au cours de notre existence connu des moments de grave crise. Nos vies ont été marquées par des débats sur des questions monumentales, des questions de guerre et de paix et de prospérité et de dépression. Mais tandis que nous parlons du passé dans cette salle, les jeunes Kosovars, eux, sont en train d'écrire l'avenir. Ils n'ont pas le temps pour des débats inutiles. Ils sont actifs, ils travaillent dur, malgré les obstacles qui se dressent souvent sur leur route, ils remettent en question le statu quo et relèvent la barre pour nous tous. Les enfants kosovars grandissent avec de nouveaux héros, telle la judokate Majlinda Kelmendi, qui a hissé notre drapeau sur la plus haute marche et qui continue de ramener au pays un flux ininterrompu de médailles d'or. Grâce à des athlètes comme Majlinda Kelmendi, Nora Gjakova et Distria Krasniqi, l'expression « se battre comme une fille » a pris un nouveau sens au Kosovo. La réussite internationale de notre fantastique équipe de football nous a enthousiasmés. Il faut imaginer : il y a 20 ans, les soldats anglais arrivaient au Kosovo, tels de saints

fantassins, pour libérer notre pays. Et en novembre, nous accueillerons à nouveau les Anglais, mais cette fois pour un match de football, et j'espère que nous les battons dans les qualifications pour l'Euro 2020.

Ce qui nous motive et nous définit ce sont les attentes de notre jeunesse. Pas plus tard que la semaine dernière, Open Data Kosovo a publié un rapport selon lequel le nombre d'entreprises dans le domaine des technologies de l'information au Kosovo a augmenté de pas moins de 187% au cours des 10 dernières années. Cela ne devrait surprendre personne, compte tenu de la qualité de notre population active et du niveau élevé de qualification de nos jeunes, qui sont désireux d'apprendre et de se mesurer aux autres sur le marché mondial. Le courage de nos médias libres nous donne des ailes. Il y a seulement quelques jours, trois journalistes kosovares, trois femmes, ont été récompensées par l'Union européenne pour leur travail d'investigation en vue de démasquer et de combattre la corruption et la criminalité. Nous sommes inspirés par Fahrije Hoti et les femmes courageuses de Velika Kruša, qui ont utilisé le pouvoir réparateur de la liberté pour transformer le malheur en espoir et en force. Après avoir tant perdu, ces femmes ont reconstruit un village entier sur les cendres de la guerre. Confrontées à la tragédie, la résilience a été leur seule réponse. Elles sont les nouvelles héroïnes de notre jeune république. Elles incarnent ce qu'il y a de meilleur en nous, et elles vont rompre le cycle de la fragilité et de la violence. Elles vont écrire le prochain chapitre de notre histoire. Ce sont elles qui me poussent à garder espoir dans l'avenir de mon pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Clay (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial, M. Tanin, ainsi que son équipe, de sa déclaration et de leur attachement indéfectible au développement du Kosovo, comme l'illustre le rapport détaillé sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2019/797). Je remercie également le Vice-Premier Ministre Ivica Dačić et l'Ambassadrice Vlora Çitaku de leurs déclarations cet après-midi.

Nous nous félicitons que le rapport mette l'accent sur la détermination du Gouvernement du Kosovo à respecter les droits de l'homme, à garantir l'égalité des chances pour les communautés minoritaires, à améliorer la transparence et à renforcer l'état de droit.

Nous prenons note des progrès accomplis durant la période considérée, notamment la réouverture de la Chambre spéciale de la Cour suprême, les efforts visant à uniformiser la pratique judiciaire dans tout le Kosovo, les avancées des poursuites pour crimes de guerre, le retour des déplacés et l'identification de personnes portées disparues, l'adoption de lois pour la protection de l'enfance et le premier rapport sur le respect des droits de l'homme.

Il reste néanmoins beaucoup à faire. Nous invitons instamment le Kosovo à redoubler d'efforts pour lutter contre le niveau élevé de corruption et de criminalité organisée et pour renforcer son système judiciaire. Nous saluons le travail important qu'accomplissent la MINUK et la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo à cette fin. En matière de lutte contre la criminalité, nous convenons qu'il est légitime et nécessaire pour la police kosovare d'opérer dans tout le Kosovo, y compris les municipalités du nord, conformément à la loi. Le Conseil devrait saluer les arrestations d'individus soupçonnés de contrebande ou de criminalité organisée, qu'il s'agisse d'Albanais du Kosovo ou de Serbes du Kosovo, comme ce fut le cas durant la récente opération de la police kosovare. Cependant, compte tenu de la préoccupation exprimée par le Représentant spécial à propos de l'arrestation de deux membres de la MINUK durant cette opération, il importe également que le personnel international qui fait son travail soit traité conformément au droit international, de la même manière qu'il doit adhérer aux mandats et aux codes de conduite des missions. Je remercie M. Tanin des informations qu'il a transmises cet après-midi par concernant les résultats de l'enquête interne de la MINUK sur cet incident. Nous allons les examiner attentivement.

Nous saluons les progrès accomplis par les Chambres spécialisées et le Bureau du Procureur spécialisé au cours des derniers mois. Nous exhortons Pristina, Belgrade et les membres du Conseil à coopérer pleinement afin que les victimes obtiennent justice, et nous appelons Pristina et Belgrade à persévérer dans les poursuites nationales concernant les crimes passés. L'intérêt de toutes les victimes et de leurs familles doit être au cœur des procédures judiciaires, des efforts pour localiser les personnes portées disparues et du soutien fourni aux rescapés des violences sexuelles liées au conflit, quelle que soit leur ethnité. Nous saluons en particulier la déclaration conjointe des représentants des groupes religieux du Kosovo en soutien aux personnes rescapées de ces violences sexuelles. Le Royaume-Uni

est engagé à aider les victimes et à prévenir la violence sexuelle sous toutes ses formes, comme l'atteste la récente visite de S. A. R. la comtesse de Wessex à Pristina, au cours de laquelle elle a mis l'accent sur l'appui aux victimes issues de toutes les communautés.

S'agissant des élections tenues au Kosovo le 6 octobre, nous nous faisons l'écho de la déclaration de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne. Les élections ont été calmes et bien organisées, et la Commission électorale centrale a mené ses travaux avec dévouement et professionnalisme et dans la transparence, même si nous continuons d'être préoccupés par des informations faisant état d'intimidations préélectorales dans certaines régions serbes du Kosovo. Nous continuons à suivre les informations concernant certains membres du personnel qui ont eu des problèmes de santé au centre national de dépouillement des votes, et nous attendons les conclusions de l'enquête. Nous ne devons pas laisser cet événement semer la suspicion et la méfiance.

Le Kosovo a voté pour le changement. Nous appelons les dirigeants des partis à œuvrer avec diligence à la formation d'un nouveau gouvernement stable pour s'attaquer aux problèmes urgents auxquels le pays est confronté. Le Royaume-Uni attend du nouveau Gouvernement qu'il défende et consolide l'état de droit, améliore l'application du principe d'inclusion dans un État multiethnique et s'engage à renforcer la sécurité régionale. Le dialogue avec Belgrade doit être une priorité. Nous appelons Belgrade et Pristina à lever les obstacles à sa reprise. Pristina doit supprimer les droits de douane et Belgrade doit mettre un terme à sa campagne de non-reconnaissance. Pour que le dialogue aboutisse, les deux parties doivent s'abstenir de tout discours ou acte de provocation. Nous nous félicitons de l'achèvement de la construction par le Kosovo de deux points de passage communs supplémentaires, mais nous regrettons que de nombreuses autres dispositions de l'Accord de Bruxelles n'aient toujours pas été mises en œuvre par les deux parties. Les peuples de Serbie et du Kosovo ont beaucoup à gagner d'une reprise des pourparlers et d'un accord global, durable et réalisable, mutuellement bénéfique sur le long terme.

La période considérée coïncide avec le vingtième anniversaire de l'intervention de l'OTAN. Cette occasion a été un moment important de réflexion. Nous nous souvenons des victimes issues de tous les camps dans le cadre de ce conflit et des raisons qui ont mené à cette intervention. Nous renouvelons notre engagement

à établir des relations de bon voisinage afin de préserver la paix dans l'intérêt des générations futures. Le Kosovo d'aujourd'hui est presque méconnaissable par rapport au Kosovo dont les médias du monde entier parlaient en 1999. Nous remercions les membres du Conseil de sécurité, le personnel de la MINUK, l'Union européenne, l'OTAN, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Force internationale de sécurité au Kosovo, le Bureau des procureurs spéciaux de la République du Kosovo et surtout, le Gouvernement et les institutions du Kosovo des efforts qu'ils déploient en faveur du progrès et du développement au Kosovo.

Enfin, le Royaume-Uni voudrait rendre hommage à l'action du Représentant spécial du Secrétaire général et de son équipe, et nous nous réjouissons à la perspective de continuer à les appuyer dans leurs efforts.

M^{me} Gueguen (France) : Je remercie à mon tour le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, ainsi que le Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Dačić, et l'Ambassadrice du Kosovo aux États-Unis, M^{me} Çitaku, pour leurs interventions.

Tout d'abord, très respectueusement, je souhaite rappeler que le paragraphe 22 de la note 507 sur les méthodes de travail du Conseil (S/2017/507) recommande que les interventions des orateurs invités ne dépassent pas cinq minutes. Je crois que c'est particulièrement important également que nos séances puissent donner lieu à des échanges constructifs et non polémiques. C'est essentiel si nous voulons travailler à surmonter les traumatismes du passé, et nous savons combien ils sont profonds.

Au vu de la situation décrite dans l'intervention du Représentant spécial et dans le rapport du Secrétaire général, je souhaiterais souligner brièvement quatre points. Tout d'abord, je souhaite féliciter les autorités et le peuple du Kosovo pour la tenue, le 6 octobre, des élections législatives – un moment important de leur vie démocratique. Ces élections se sont déroulées dans l'ensemble dans de bonnes conditions, comme l'a relevé la Mission d'observation électorale de l'Union européenne, malgré des mesures d'intimidation dans certaines localités. Nous souhaitons la formation rapide du nouveau Gouvernement afin qu'il mette en œuvre les réformes, notamment dans le domaine de l'état de droit, qui constituent le critère central du rapprochement des pays de la région avec l'Union européenne.

Deuxièmement, je souhaite saluer le travail de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) en faveur de la promotion de la sécurité, de la stabilité et du respect des droits de l'homme au Kosovo et dans la région. La France se félicite notamment des activités de la MINUK en matière de rapprochement des communautés et de promotion du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, et ce de manière complémentaire aux initiatives menées par les autres acteurs régionaux et internationaux, en particulier la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX). Le Représentant spécial du Secrétaire général vient de porter à notre connaissance les premiers éléments sur l'enquête interne au sujet d'un incident ayant impliqué deux membres du personnel de la MINUK en mai. L'usage excessif de la force et le non-respect de l'immunité de ces membres du personnel ne sont pas acceptables. Il est nécessaire que les autorités du Kosovo expliquent comment de tels faits ont pu se produire et que toutes les parties mettent en place les mécanismes adéquats pour que de tels incidents ne se reproduisent pas.

Troisièmement, je souhaiterais revenir sur l'enjeu essentiel qui doit mobiliser toutes les énergies et reste la normalisation des relations entre Pristina et Belgrade, dans le cadre du dialogue mené sous l'égide de l'Union européenne. La France regrette que ce dialogue soit interrompu depuis près d'un an et espère que le nouveau Gouvernement du Kosovo, dès qu'il sera formé, en fera sa priorité et trouvera en Belgrade un partenaire engagé. Lors de son déplacement à Belgrade les 15 et 16 juillet derniers, le Président français Emmanuel Macron a appelé les deux parties à rechercher un compromis. La première étape est la reprise des discussions : les parties devront rapidement prendre les mesures nécessaires. Dans le prolongement du sommet du 29 avril à Berlin, la France continuera de se mobiliser en soutien aux efforts de l'Union européenne et avec ses partenaires européens, en particulier l'Allemagne, pour faire progresser ce dialogue.

Quatrième et dernier point, je souhaite réaffirmer que la France est convaincue de l'avenir européen de la Serbie et du Kosovo. Cela implique la poursuite des réformes nécessaires pour consolider l'état de droit. Au Kosovo, EULEX contribue à cet objectif, en mettant l'accent sur l'efficacité, la déontologie et le caractère multiconnautaire du système judiciaire kosovar. Au-delà, cela nécessite la normalisation complète des relations entre Belgrade et Pristina – condition

nécessaire à l'avenir européen des deux pays, qui ne peut être qu'un avenir partagé.

Enfin, comme il s'agit de la dernière séance du Conseil sous la présidence de l'Afrique du Sud, je souhaite exprimer mes félicitations à l'ensemble de la Mission permanente de l'Afrique du Sud pour la conduite fructueuse des travaux du Conseil au cours de ce mois.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Zahir Tanin, de son exposé éclairant sur la situation dans la province. Nous saluons la participation à la présente séance du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, S. E. M. Ivica Dačić, et nous partageons ses vives préoccupations au sujet de la situation au Kosovo. Nous avons également pris note de la participation de M^{me} Vlora Çitaku à la séance.

La situation au Kosovo n'est pas prometteuse et n'inspire guère l'optimisme. Longtemps paralysé, le dialogue entre Belgrade et Pristina mené sous les auspices de l'Union européenne semble être au point mort aujourd'hui. Cela fait très longtemps que rien n'a été fait sur ce plan, et le dialogue n'existe que sur le papier et dans les déclarations. Nous espérons que l'Union européenne passera à l'action une fois que les nouveaux membres de la Commission européenne auront pleinement assumé leurs fonctions. Nous attendons de nos partenaires européens des efforts plus productifs et une médiation impartiale à cet égard. Il faut mettre fin à la pratique néfaste consistant à tolérer les provocations de Pristina, qui a conduit le dialogue à s'étioler, et nous voudrions souligner la retenue dont Belgrade fait preuve à cet égard.

Nous ne constatons aucune amélioration de la situation au Kosovo du point de vue de la sécurité et du respect des droits des communautés non albanaises. Et je me dois de faire remarquer à M^{me} Çitaku que nous parlons du présent, et non du passé. Des actes d'intimidation ainsi que des actes de saisie et de vandalisme de biens, de cimetières et de sites de l'Église orthodoxe serbe continuent de se produire. Il est clair que dans ces circonstances, on ne peut pas parler de retour des réfugiés et des personnes déplacées. Les incursions des forces spéciales albanaises du Kosovo dans les communautés serbes sous de faux prétextes de lutte contre la criminalité, dont la dernière en date remonte

au 16 octobre, amènent progressivement la situation à un point dangereux qui pourrait conduire à une reprise du conflit. Ce qui est décourageant c'est le manque de volonté de la présence internationale, à commencer par la Force internationale de sécurité au Kosovo, de faire quoi que ce soit pour prévenir de tels incidents. L'attitude conciliante des partenaires occidentaux envers Pristina ajoute à l'agression croissante des autorités du Kosovo contre la MINUK. J'ai remarqué que M^{me} Çitaku a écouté très attentivement ce que disait le Premier Ministre Dačić mais apparemment elle n'a pas écouté le Chef de la MINUK ou du moins elle a préféré ne pas entendre sa déclaration, ni les conclusions de la commission spécialement chargée d'enquêter sur l'incident du 28 mai. Je vais lui rappeler ce qui a été dit et je lui demande de m'écouter.

Nous sommes d'accord avec les conclusions auxquelles sont parvenus les représentants des Nations Unies concernant l'incident survenu dans le nord du Kosovo le 28 mai, au cours duquel des membres des forces spéciales des Albanais du Kosovo ont passé à tabac et arrêté deux membres du personnel de la MINUK, en l'occurrence un ressortissant russe, Mikhaïl Krasnoshchekov, et un ressortissant serbe, Dejan Dimovic. Ces conclusions concordent avec celles de l'équipe d'enquêteurs russes. Nos experts ont établi que les forces spéciales avaient voulu empêcher M. Krasnoshchekov de mener ses activités officielles en pleine application des dispositions de la résolution 1244 (1999). Ils ont fait fi de son immunité en tant que représentant de l'ONU, et ce bien que M. Krasnoshchekov ait décliné son identité, se soit présenté en anglais, et que son véhicule était clairement identifié comme un véhicule de l'ONU. Il ne pouvait donc être ni arrêté ni détenu.

Les détails de l'incident sont choquants. Les agents de l'ordre kosovars l'ont sorti de force de son véhicule, lui ont cogné la tête contre la porte de la voiture et l'ont roué de coups. Ils l'ont ensuite immobilisé et lui ont passé les menottes, puis l'ont jeté sur le siège arrière de sa voiture et ont continué à le frapper. Ils lui ont pris sa carte d'identité et son permis de conduire de l'ONU et ont écrasé son téléphone portable. M. Krasnoshchekov a subi de ce fait de nombreuses lésions corporelles, notamment une commotion cérébrale et une fracture complexe de la mâchoire, sans parler du préjudice moral et du syndrome post-traumatique. En agissant de la sorte, les membres des forces spéciales ont fait preuve d'un mépris total pour les normes du droit international, notamment celles qui garantissent l'immunité à un représentant

de l'ONU et le protègent contre toute arrestation ou mise en détention. Je signale aussi au passage que les justifications avancées après coup par les agents de l'ordre kosovars et les charges inventées de toutes pièces contre M. Krasnoshchekov - reprises aujourd'hui par M^{me} Çitaku - ne reposent sur aucune preuve objective et sont contredites par les enregistrements vidéo de ces événements du 28 mai.

Ce qui s'est passé atteste du manque total de maturité des services de répression albanais du Kosovo et de leur culture méprisable. Dans de telles circonstances, évoquer la question de l'adhésion du Kosovo à des organisations internationales, notamment à INTERPOL, serait, à notre sens, une erreur et totalement injustifié. Nous demandons qu'une enquête soit menée et que ceux qui se sont rendus coupables de ce crime soient punis. Nous pensons que le Conseil de sécurité doit condamner dans les termes les plus fermes ce crime commis contre un membre du personnel de l'ONU.

Mais il y a plus important encore : nous y voyons là l'intention manifeste des autorités albanaises du Kosovo de chasser la MINUK de la province. Il n'y a plus aucun représentant de la MINUK dans le nord du Kosovo, et la Mission est contrainte d'opérer dans un climat où elle est de facto boycottée par les autorités de Pristina. Aujourd'hui, M^{me} Çitaku a ouvertement indiqué que les autorités de Pristina rêvaient de voir l'ONU quitter le Kosovo le plus rapidement possible, afin qu'il n'y ait plus aucun témoin de l'anarchie qui règne là-bas et dont nous discutons précisément aujourd'hui. Naturellement, M^{me} Çitaku voudrait que le Conseil de sécurité cesse de débattre de la situation au Kosovo et de gaspiller ainsi, comme elle l'a dit, son temps précieux. Curieusement, l'anarchie dont nous parlons aujourd'hui ne correspond guère à l'image d'une jeune et belle démocratie que M^{me} Çitaku nous a dépeinte ici.

Une autre violation grave de la résolution 1244 (1999) a été la participation des Forces de sécurité du Kosovo aux manœuvres militaires multinationales baptisées « Effort Albanian 19 ». Les organisateurs de ces jeux militaires ont ignoré une disposition de la résolution du Conseil de sécurité susmentionnée, qui exige la démilitarisation de tous les groupes armés albanais du Kosovo, sans parler de leur participation à des manœuvres militaires ou de leur transformation en forces armées régulières. Cette activité, parallèlement à la promotion du projet de la prétendue « Grande Albanie », pose une grave menace pour la sécurité régionale.

Le Kosovo reste un terrain fertile pour le recrutement de toutes sortes de terroristes. En outre, ce qui pose aussi une grave menace pour la paix et la stabilité de la région ce sont les anciens combattants de l'État islamique d'Iraq et du Levant de retour au Kosovo. Entraînés pour tuer, ils promeuvent des idées tout aussi radicales. C'est une bombe à retardement qui est plantée là et qui menace la sécurité de la région. Il est déconcertant que les instigateurs du projet d'indépendance tentent d'ignorer ces problèmes. L'Union européenne basée à Bruxelles n'a rien fait pour relancer le dialogue entre Pristina et Belgrade et pour mettre en oeuvre la disposition clef de l'accord, à savoir la création d'une de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo, ni pour obtenir la révocation de la décision d'augmenter de 100% les droits de douanes imposés par Pristina aux marchandises provenant de Serbie et de Bosnie-Herzégovine. Les chambres spécialisées chargées des crimes commis par l'Armée de libération du Kosovo n'ont pas encore commencé réellement à travailler bien qu'on en soit déjà à la nomination d'un troisième Procureur. Nous y voyons là une tentative d'étouffer l'enquête sur les crimes recensés par le Rapporteur du Conseil de l'Europe, Dick Marty.

Tous ceux qui ont commis des crimes graves doivent être en répondeur devant la justice. Les slogans que nous entendons souvent au Conseil de sécurité concernant d'autres situations de crise doivent se traduire par des actes. Soyons francs : l'inaptitude des tuteurs de Pristina est surprenante. Aucun d'eux ne peut nous dire ce qu'ils font pour relancer le processus politique et ramener les autorités kosovares à la raison.

La position de la Russie sur le Kosovo n'a jamais changé. Nous pensons que Belgrade et Pristina doivent trouver une solution viable et mutuellement acceptable sur la base de la résolution 1244 (1999). Cette solution doit d'abord et avant tout respecter le droit international et être approuvée par le Conseil de sécurité, car il s'agit d'une question qui touche à la paix et à la sécurité internationales. Il est destructeur, selon nous, d'imposer une prétendue normalisation définitive entre Belgrade et de l'assortir de délais artificiels.

Tout ce qui précède montre que les problèmes dans la province, loin d'être réglés, sont en fait en train de s'accumuler. Dans ce contexte, nous estimons que les appels lancés à maintes reprises ici dans cette salle à l'arrêt de la MINUK ou à un examen stratégique n'ont aucune raison d'être. Nous appelons à nouveau

l'attention du Secrétariat sur la nécessité de suivre attentivement l'évolution de la situation qui, comme l'attestent les faits que j'ai évoqués, requiert un suivi étroit de la part de la communauté internationale. C'est pourquoi nous pensons que le Conseil de sécurité doit réagir face à la situation actuelle. Nous avons préparé un projet de déclaration présidentielle qui reprend les questions que j'ai soulevées aujourd'hui, et je demande au Secrétariat d'en distribuer le texte aux membres du Conseil de sécurité. Nous espérons que le Conseil sera en mesure de l'approuver.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer à ce que ma collègue française a dit tout à l'heure. Étant donné que notre temps de parole est limité au Conseil, je trouve inacceptable que les premières interventions aient duré plus de 20 voire 30 minutes. Mon conseil aux futurs présidents est que soit ils obtiennent des orateurs qu'ils s'engagent à limiter leur intervention à cinq minutes, soit ceux-ci interviennent en dernier, après que tous les membres du Conseil auront pris la parole.

Pour ce qui est du fond, je suis d'accord avec ce que mes collègues britannique et français ont déjà dit avant moi et je voudrais souligner quelques points, à commencer par les élections. Bien entendu, j'ai écouté attentivement ce que mon collègue russe a dit sur la situation et sur la démocratie dans le pays. Je voudrais juste dire, et souligner, qu'au Kosovo l'opposition a pu effectivement mener campagne. Aucun parti n'a été empêché de participer, des élections libres et régulières ont eu lieu dans la plupart des régions et un changement de gouvernement a été possible. Par conséquent, comme l'a dit mon collègue russe, il s'agit d'une jeune et belle démocratie. Les seuls problèmes dont nous avons été témoins ont eu lieu dans les zones à majorité serbe du Kosovo, qui ont été entachées par l'intimidation et le ciblage des candidats ne faisant pas partie de la Liste serbe pour le Kosovo-Metohija et de leurs partisans. Bien que la déclaration prononcée par le Ministre serbe des affaires étrangères ait été très longue, je ne l'ai pas entendu mentionner cet aspect des élections. La prochaine fois, il pourrait peut-être expliquer ce qui s'est passé dans les zones à majorité serbe du Kosovo.

Je tiens à réaffirmer que nous devons garantir une formation rapide du gouvernement. Le nouveau gouvernement devra poursuivre les réformes et respecter l'état de droit. Nous devons également veiller à la poursuite du dialogue entre le Kosovo et la Serbie. À cet égard, je souscris à ce qu'a dit mon collègue russe,

à savoir que le dialogue doit se poursuivre. Je n'irais pas jusqu'à dire que le dialogue est dans le coma, mais je dirais qu'il est urgent que ce dialogue se poursuive. J'espère qu'avec la mise en place d'une nouvelle Commission européenne, le dialogue facilité par l'Union européenne se poursuivra et que nous assisterons à des négociations constructives; trop de temps a déjà été perdu à cet égard. La Serbie et le Kosovo partagent des responsabilités, et je ne peux que répéter ce que nous avons dit la dernière fois (voir S/PV.8541). Nous appelons le Gouvernement du Kosovo à révoquer les droits de douane imposés sur les produits en provenance de Serbie et de Bosnie-Herzégovine. Dans le même temps, nous exhortons le Gouvernement serbe à mettre fin à ses efforts visant à persuader d'autres pays de retirer leur reconnaissance du Kosovo. Je sais que le Ministre serbe des affaires étrangères aime se rendre dans les îles du Pacifique et les Caraïbes, entre autres destinations, mais je pense que l'argent des contribuables serbes pourrait être utilisé à des fins plus utiles que pour convaincre d'autres pays de retirer leur reconnaissance du Kosovo.

En ce qui concerne la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), je remercie le Représentant spécial Tanin de son exposé et de ses travaux. Vingt ans après le premier mandat de la MINUK, nous restons convaincus que la Mission doit s'adapter à la nouvelle réalité. La situation au Kosovo a radicalement changé, y compris l'environnement opérationnel. Nous pensons donc qu'il est temps qu'un grand nombre des tâches de la MINUK soient officiellement transférées aux institutions kosovares ou à d'autres institutions internationales qui ont pris le relais de la MINUK. Après avoir écouté l'exposé de M. Tanin, je note qu'il s'est déclaré favorable au lancement d'un dictionnaire serbe-albanais. C'est certes une idée fantastique, mais je pense que les ambassades des pays ou d'autres organisations locales pourraient s'en charger - avec tout le respect que je lui dois, nous n'avons pas besoin de la MINUK pour cela. En ce qui concerne les autorités kosovares, nous devons continuer à travailler avec la MINUK sur le terrain dans un esprit de confiance et de collaboration concernant l'incident du 28 mai. Nous ne pouvons que répéter ce que nos collègues ont dit sur la nécessité d'assurer le respect du droit international. J'ai entendu l'appel lancé par mon collègue russe et son plaidoyer en faveur du respect du droit international. Je l'ai écouté très attentivement, et j'espère que notre collègue russe insiste également sur le respect du droit international humanitaire.

Je souhaiterais formuler deux remarques supplémentaires. Premièrement, nous continuons d'appuyer les efforts déployés par le Kosovo dans le cadre de son approche centrée sur les rescapé(e)s de la violence sexuelle liée au conflit. Nous nous félicitons des travaux en cours sur la commission gouvernementale du Kosovo chargée de vérifier et de reconnaître le statut des rescapé(e)s de violences sexuelles liées au conflit. Nous notons que 406 demandeurs ont déjà obtenu le statut de rescapé, et nous demandons au Gouvernement de poursuivre ce travail afin d'autonomiser les femmes, de leur permettre de surmonter leur isolement, de contribuer au bien-être de leur famille, et d'améliorer leur statut et leur rôle dans leur communauté. J'ai entendu notre collègue de Serbie mentionner qu'il demandait des mises en accusation contre les auteurs d'infractions sexuelles. Dans son prochain exposé, il pourrait peut-être nous dire combien d'actes d'accusation ont été lancés en Serbie s'agissant de la commission d'infractions sexuelles.

Pour terminer, je voudrais donner un exemple concret qui illustre la nécessité et les avantages d'une coopération régionale plus étroite. Avec nos partenaires français, nous avons élaboré une feuille de route régionale pour les Balkans occidentaux visant à renforcer le contrôle des armes légères, qu'on peut acquérir trop facilement dans la région. Nous sommes encouragés par les progrès réalisés jusqu'à présent et nous travaillons en vue d'organiser une conférence d'examen ministérielle à Berlin le 31 janvier 2020.

M. Trullols Yabra (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et remercions le Représentant spécial, M. Tanin, de son exposé et du travail louable de son équipe sur le terrain. Nous remercions également le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, S. E. M. Ivica Dačić, et l'Ambassadrice Vlora Çitaku de leurs exposés d'aujourd'hui.

La République dominicaine tient à féliciter les autorités électorales du Kosovo et la population en général pour le succès des élections législatives du 6 octobre. Nous notons toutefois avec préoccupation l'apparente impasse dans laquelle se trouve le processus de normalisation des relations entre Belgrade et Pristina. Si cette situation perdure, elle pourrait mettre en péril la stabilité instaurée jusqu'à présent. Nous exhortons donc les parties à poursuivre les pourparlers officiels dans leur forme actuelle, et nous appelons les deux parties à

reconsidérer toutes les mesures unilatérales qui freinent la reprise du dialogue.

Les mesures visant à engendrer la confiance du public jouent un rôle décisif dans la promotion de ces négociations. Les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) visant à promouvoir l'autonomisation des jeunes, le multilinguisme, le dialogue intercommunautaire et le respect des droits de l'homme sont essentielles à cet égard. De même, la participation des femmes et des jeunes au processus démocratique et à la prise de décisions est un outil nécessaire pour progresser vers un leadership qui contribuera à une société pacifique, sur la voie du développement et de l'inclusion pour les générations futures. Toujours dans cet esprit, la République dominicaine se félicite de la reprise de la recherche des personnes disparues, avec notamment la modification de la Loi sur les personnes disparues au Kosovo. En plus d'être un élément clef de la réconciliation, il convient de rappeler que c'est le droit des familles de connaître le sort de leurs proches.

Un dernier aspect à souligner est l'importance de progrès dans le traitement des victimes de violences sexuelles qui ont été affectées après le conflit et qui sont actuellement exclues des plans de réparation du Gouvernement. Nous considérons que le dénombrement des victimes ne se termine pas au moment où un conflit cesse, et encore moins dans les cas de violence sexuelle. Ce type de dommage doit être évalué et pris en compte dans toutes les mesures prises par le Gouvernement sur ce fléau lié au conflit. Nous saisissons cette occasion pour saluer le travail accompli par la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, par le biais de ses piliers suivi et opérations.

Nous espérons que les résultats des enquêtes menées par l'équipe spéciale sur l'arrestation de deux membres de la Mission pourront fournir une explication détaillée de l'incident et répondre aux préoccupations de la communauté internationale face à cette situation confuse, afin que les mesures nécessaires puissent être prises pour corriger toute action irrégulière. Nous réitérons notre appui et notre appréciation pour le travail accompli au Kosovo par la MINUK, la Force internationale de sécurité au Kosovo, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe pour parvenir à une consolidation durable de la paix. Nous appelons les parties à honorer les engagements pris au titre de l'Accord de Bruxelles et à respecter la résolution 1244 (1999).

Enfin, nous saisissons cette occasion pour féliciter la délégation sud-africaine pour le travail remarquable fait par le Conseil au cours de sa présidence.

M. Barkin (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de m'associer aux autres orateurs pour féliciter l'Afrique du Sud pour sa présidence extrêmement réussie du Conseil de sécurité ce mois-ci. Nous remercions également chacun des intervenants, même si ce n'est peut-être pas le bon terme à utiliser aujourd'hui.

La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a été créée en 1999 pour remédier à ce qui était alors une situation humanitaire grave au Kosovo. J'ai personnellement eu le privilège d'être sur le terrain cette année-là en tant que membre de l'équipe qui a mis sur pied la Mission des États-Unis, qui est maintenant l'ambassade des États-Unis. À l'époque et pendant les années qui ont suivi, nous avons travaillé sur le terrain en étroite collaboration avec d'autres missions et avec l'ONU pour répondre aux exigences du mandat, notamment pour garantir la sécurité publique et assurer une administration intérimaire au Kosovo, devenue aujourd'hui Gouvernement du Kosovo. Vingt ans plus tard, chacun des objectifs fixés comme une obligation découlant du mandat et d'une résolution du Conseil de sécurité a été pour l'essentiel atteint ou est devenu obsolète, le Gouvernement souverain et indépendant du Kosovo en ayant assumé la responsabilité. Il est grand temps que l'ONU et le Conseil de sécurité le reconnaissent. La vérité, c'est tout simplement que si la communauté internationale et l'ONU peuvent jouer un rôle de soutien utile dans le développement démocratique du Kosovo, elles n'ont plus besoin d'une mission de maintien de la paix pour y parvenir. Aujourd'hui, nous réitérons notre appel en faveur d'un plan précis en vue de réformer ou d'éliminer progressivement la MINUK.

Pour poursuivre ces efforts et amener les parties vers une paix stable, le Président Trump a nommé l'Ambassadeur Richard Grenell Envoyé spécial du Président pour les négociations de paix en Serbie et au Kosovo. L'Ambassadeur Grenell s'est déjà rendu dans la région pour demander instamment que des progrès soient réalisés afin de parvenir à un accord. C'est une démonstration claire de l'engagement des États-Unis. Cette nomination ne vise pas à choisir un camp, mais plutôt à trouver une solution. Par exemple, les droits de douane imposés par le Kosovo sur les marchandises serbes aggravent la situation, tandis que la campagne de la Serbie contre la reconnaissance de l'indépendance du

Kosovo alimente des tensions inutiles. En outre, en ce qui concerne les deux pays, nous invitons les dirigeants du Kosovo, suite aux élections démocratiques d'octobre, à former rapidement un gouvernement favorable au dialogue et prêt à suspendre les droits de douane sur les produits serbes.

De même, nous exhortons la Serbie à s'abstenir de toute provocation et à cesser sa campagne contre la reconnaissance du Kosovo. La Serbie et le Kosovo doivent tous deux accélérer les réformes pour renforcer l'état de droit et lutter contre la corruption et la criminalité organisée. Nous encourageons également les deux pays à faire participer de larges segments de la société à leurs processus politiques, notamment les femmes, dont nous avons rappelé plusieurs fois cette semaine l'importance de leur véritable participation. Je note que nous avons beaucoup entendu parler aujourd'hui de l'incident du 28 mai. Je remercie le Représentant spécial Tanin d'avoir communiqué les conclusions de l'enquête, que nous espérons avoir sous forme écrite. Comme tous les pays représentés ici, les États-Unis appuient fermement les efforts déployés par le Kosovo pour lutter contre la contrebande, la corruption et la criminalité organisée sur l'ensemble de son territoire.

Les États-Unis se déclarent gravement préoccupés par l'usage excessif de la force par la police à l'encontre de tout fonctionnaire de l'ONU et sont en faveur de la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel des Nations Unies. Toutefois, il nous semble que la présence de membres du personnel de la MINUK à cette opération de police était troublante, car elle risquait de provoquer un affrontement qui aurait pu être évité, mais qui a finalement éclaté. Des incidents de cette nature soulèvent de nombreuses questions et soulignent la nécessité d'un examen approfondi du mandat et des instructions permanentes de la MINUK afin de veiller à ce que la Mission n'entrave ni le développement démocratique du Kosovo ni les efforts légitimes des forces de l'ordre.

Aujourd'hui, nous avons entendu beaucoup de déclarations qui ne favorisent pas un règlement pacifique de la situation. Nous savons tous exactement ce qu'il faut faire : le Kosovo et la Serbie doivent négocier un accord pour normaliser toutes leurs relations.

Nous, les membres de la communauté internationale, devons travailler ensemble et séparément pour encourager les deux pays à reconnaître que les mesures qui vont à l'encontre de la normalisation des relations sont infructueuses et contre-productives,

entravent leur développement économique, leur progrès social et leur intégration à l'Europe et à l'Occident. Elles ne mèneront jamais à une solution. Si nous prenons notre mandat au sérieux, c'est la réalisation d'une paix stable pour tous les citoyens du Kosovo qui devrait capturer toute notre attention et nos ressources, et non une mission obsolète dont les objectifs ont déjà été atteints.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial Tanin de son exposé d'aujourd'hui. Je voudrais également remercier le Premier Vice-Premier Ministre Dačić et l'Ambassadrice Çitaku pour leurs déclarations faites au Conseil.

Je voudrais tout d'abord féliciter le Kosovo pour l'organisation des élections du 6 octobre. Nous espérons que les changements observés sur la scène politique entraîneront la mise en place d'un gouvernement efficace capable de poursuivre les réformes.

Étant donné qu'il s'agit non seulement de la dernière séance du Conseil sur la situation au Kosovo cette année, mais aussi de la dernière séance du Conseil sur ce sujet à laquelle siège la Pologne, je voudrais faire quelques brèves remarques d'ordre général pour renforcer les messages que nous avons communiqués au cours des deux dernières années.

Premièrement, en ce qui concerne la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), je voudrais réitérer mon appel en faveur d'un examen stratégique de la Mission. Avec chaque déclaration, l'intervalle depuis le dernier examen stratégique se creuse davantage, et la nécessité d'une nouvelle évaluation de l'avantage comparatif de la Mission devient encore plus évidente.

On ne saurait trop insister sur le rôle historique de la MINUK. Elle a joué un rôle vital pour mettre fin à un conflit meurtrier, mais depuis lors, la situation sur le terrain a complètement changé, et d'autres présences internationales ont endossé une partie substantielle du mandat de la Mission. Nous nous félicitons vivement du rôle historique joué par la MINUK et félicitons l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force de paix au Kosovo pour les efforts qu'elles déploient afin d'instaurer un environnement sûr et sans danger et de promouvoir l'état de droit.

La Pologne est intéressée au plus haut point par la stabilité des Balkans occidentaux. Nous continuons

de considérer que la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina est la clef non seulement pour libérer le potentiel des deux pays sur la voie de l'intégration européenne, mais aussi pour la stabilité de l'ensemble de la région.

Nous souhaitons que le dialogue facilité par l'Union européenne reprenne effectivement et appelons les deux parties à faire preuve de détermination pour parvenir à un accord juridiquement contraignant sur la normalisation globale de leurs relations.

Dans ce contexte, nous encourageons le Kosovo à lever les droits de douane punitifs sur les marchandises en provenance de la Serbie et de la Bosnie-Herzégovine. Nous espérons que le nouveau Parlement et son gouvernement le feront rapidement. Nous encourageons également la Serbie à renoncer aux mesures qu'elle prend pour affaiblir la position du Kosovo à l'international. Nous appelons les deux parties à faire preuve de bonne volonté et d'ouverture.

Pour ce qui est de notre évaluation de la situation générale au Kosovo, tout en saluant les progrès accomplis s'agissant des réformes et du renforcement de l'état de droit, nous pensons qu'il reste encore beaucoup à faire.

Il incombe aux élites politiques, quelle que soit leur affiliation, de poursuivre leurs efforts pour créer un environnement juste et inclusif, et de jeter des bases solides pour la prospérité future de tous les citoyens.

Qu'il me soit permis de conclure en déclarant que la Pologne considère que le Kosovo est totalement capable de prendre son avenir en main. Nous continuerons de suivre avec intérêt l'évolution de la situation dans le pays et dans la région et d'y participer, prêts à apporter notre aide et à partager nos expériences, comme nous l'avons fait jusqu'ici.

Étant donné qu'il s'agit de la dernière séance tenue sous les auspices de la présidence sud-africaine, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre leadership et pour la manière dont vous avez menés avec professionnalisme et efficacité, les différents travaux du mois d'octobre.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, de son exposé. Je souhaite également la bienvenue à M. Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre serbe des affaires étrangères, et le remercie de sa déclaration. J'ai également écouté attentivement la déclaration de M^{me} Çitaku.

La résolution 1244 (1999) établit une base juridique importante pour le règlement de la question du Kosovo. La Chine a toujours affirmé que pour résoudre la question du Kosovo, il faut que les parties concernées parviennent à une solution mutuellement acceptable par le biais du dialogue, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil.

La Chine respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie. Nous comprenons ses préoccupations légitimes concernant la question du Kosovo et saluons ses efforts pour trouver une solution politique à ce problème. Nous espérons que le Kosovo fera preuve de la volonté politique nécessaire, qu'il annulera l'augmentation unilatérale des droits de douane, qu'il s'engagera à mettre en œuvre l'Accord de Bruxelles sur les principes gouvernant la normalisation des relations et qu'il fera des efforts pour relancer le dialogue entre les deux parties.

Parvenir à l'inclusion, à la réconciliation et à la coexistence harmonieuse entre tous les groupes ethniques du Kosovo est dans l'intérêt fondamental des personnes de toutes les communautés et permettra de répondre à leurs besoins en matière de développement. La Chine espère que toutes les parties concernées s'abstiendront de toute rhétorique ou action susceptible de compliquer ou d'aggraver la situation, et créeront les conditions d'un règlement approprié de la question du Kosovo afin de préserver ensemble la paix, la stabilité et le développement dans les Balkans.

En l'état actuel des choses, il est important que le Conseil de sécurité reste saisi de la question du Kosovo. La Chine félicite le Représentant spécial du Secrétaire général Tanin et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) du rôle important qu'ils jouent pour trouver une solution définitive à la question du Kosovo, et appuie fermement la Mission dans l'exécution diligente de son mandat et de ses fonctions essentielles.

La Chine est gravement préoccupée par les obstacles auxquels se heurte le personnel de la MINUK dans le cadre de son mandat. Les enquêtes indépendantes menées sur la question ont montré que le personnel de la MINUK a été menacé et entravé dans l'accomplissement de sa mission. Le Conseil doit exprimer sa vive préoccupation face à de tels incidents et exiger des parties concernées qu'elles respectent pleinement les privilèges et immunités du personnel des Nations Unies et assurent efficacement sa sécurité, afin de créer les conditions propices à l'exécution du mandat

de la MINUK selon les paramètres convenus. Cela permettra de préserver l'autorité du Conseil et, surtout, de parvenir à un règlement politique de la question du Kosovo.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, l'Indonésie souhaite remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, S. E. M. Zahir Tanin, de son exposé sur la situation récente au Kosovo. Je voudrais également saluer la présence à New York du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, S. E. M. Ivica Dačić.

Nous avons pris note du rapport du Secrétaire général (S/2019/797) et voudrions nous associer aux autres orateurs pour exprimer notre profonde préoccupation face à la situation récente sur le terrain. Je voudrais aujourd'hui appeler l'attention du Conseil sur les trois points suivants.

Premièrement, en ce qui concerne la désescalade dans la région, nous appelons les deux parties à s'impliquer activement dans la mise en œuvre de mesures sincères afin de désamorcer les tensions sur le terrain, notamment en exhortant tous les acteurs à s'abstenir de vandaliser des sites religieux, comme cela apparaît dans le rapport. Les sites religieux sont des sanctuaires sacrés visant à créer un esprit positif. Nous condamnons le vandalisme et appelons les forces de l'ordre à mener une enquête rapide et à traduire les responsables en justice.

Nous appuyons l'engagement ferme du Secrétaire général en faveur de la protection des sites religieux, qui est également conforme au Plan d'action pour la protection des sites religieux. J'appelle tous les acteurs concernés des deux parties à donner la priorité à la protection des sites religieux.

Deuxièmement, il faut relancer le dialogue. Le dialogue est la seule façon de parvenir à une solution gagnant-gagnant pour les deux parties de la manière la plus pacifique qui soit. Les deux parties doivent reprendre le dialogue sous les auspices de l'Union européenne, sans plus attendre, afin de rétablir l'unité dans la région. Toutes les parties prenantes doivent participer à ce dialogue. Nous regrettons qu'aucune réunion de haut niveau n'ait été tenue entre les autorités de Belgrade et celles de Pristina dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne.

Tous les obstacles qui s'opposent au dialogue doivent être levés. Nous saluons les efforts visant à assurer une plus large participation de la société au

processus politique et encourageons les femmes à prendre part au dialogue et à y jouer un rôle de chef de file. Nous pensons également, comme le Secrétaire général, que l'instauration d'un climat de confiance ne peut réussir si l'état de droit n'est pas renforcé et si le pouvoir judiciaire n'est pas perçu comme crédible, indépendant et impartial.

Mon troisième point concerne le rôle important de la Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo (MINUK). L'Indonésie se félicite de l'approche multidimensionnelle adoptée par la MINUK pour mobiliser les communautés locales par le biais de divers forums, conférences et projets visant à renforcer la confiance.

Nous sommes profondément attristés par l'incident survenu à Zubin Potok, au cours duquel des membres du personnel de la MINUK ont été arrêtés par les autorités du nord du Kosovo. Nous nous félicitons de l'enquête interne approfondie menée sur cet incident, dont nous parlé le Représentant spécial du Secrétaire général. Il s'agit d'une violation manifeste du droit international et des immunités accordées aux fonctionnaires internationaux des Nations Unies. Aussi demandons-nous instamment qu'il soit mis fin immédiatement aux poursuites pénales engagées contre les deux membres du personnel et que leur statut, leurs privilèges et leurs immunités soient rétablis.

Nous nous félicitons du processus de réintégration mené sous la supervision de la MINUK et de ses partenaires internationaux et nous réjouissons du retour volontaire des membres des communautés non majoritaires qui avaient été déplacés. Le processus de réintégration est une étape importante vers l'établissement d'une communauté forte et stable dans la région.

L'Indonésie sait que ce que veulent les peuples, c'est le bonheur et pas l'égoïsme. L'essentiel, c'est la paix et non la haine. Telles sont les pierres angulaires de la coexistence des peuples et c'est là l'objectif que la MINUK doit appuyer.

Enfin, Monsieur le Président, je voudrais à mon tour féliciter votre délégation d'avoir présidé avec succès le Conseil pendant le mois d'octobre.

M. Alsabah (Koweït) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Zahir Tanin de son exposé sur le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2019/797). Nous soulignons notre plein appui au

Représentant spécial et apprécions à sa juste valeur le rôle vital que l'ONU a joué tout au long de la période écoulée pour aider le Kosovo à renforcer ses institutions conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 1244 (1999).

Je souhaite également la bienvenue à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, et à M^{me} Vlora Çitaku, Ambassadrice du Kosovo aux États-Unis à Washington, et je les remercie de leurs déclarations.

L'État du Koweït se félicite des élections législatives tenues le 6 octobre. Nous estimons qu'elles offrent aux parties au Kosovo l'occasion de renforcer la démocratie et d'encourager les discussions et un dialogue global à tous les niveaux. Il s'agit d'une occasion à saisir afin de mettre l'accent sur les priorités socioéconomiques, de renforcer l'état de droit, la bonne gouvernance, la justice et la responsabilité, et de reprendre le dialogue, sous les auspices de l'Union européenne, entre Belgrade et Pristina. Ce dialogue demeure le cadre idéal pour résoudre les questions en suspens entre les deux parties et le seul moyen de parvenir à des solutions qui conduiront à un règlement global.

Nous avons entendu tout à l'heure les conclusions de l'équipe d'enquête sur les deux incidents concernant l'arrestation et la détention de deux membres du personnel de la MINUK. Nous redisons l'importance de respecter l'immunité diplomatique du personnel des Nations Unies conformément à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Il importe également que les auteurs de ces violations et atteintes à l'immunité diplomatique soient traduits en justice. Nous réaffirmons l'impérieuse nécessité de garantir la neutralité du personnel des missions des Nations Unies et de veiller à ce qu'il puisse s'acquitter de son mandat.

Le rapport du Secrétaire général évoque la quarante-neuvième réunion du Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo, au cours de laquelle le Comité international de la Croix-Rouge a indiqué que 1 653 personnes sur 6 063 étaient toujours portées disparues au 18 mai. Nous saluons les efforts déployés par le Groupe de travail à cet égard et nous félicitons de la modification de la loi sur les personnes portées disparues, qui a été promulguée par le Gouvernement kosovar afin de garantir la protection et les droits des familles des personnes portées disparues.

Comme indiqué dans la résolution 2474 (2019), il est important de faire la lumière sur le sort des personnes portées disparues. C'est l'une des questions humanitaires les plus importantes pour aboutir à une réconciliation de long terme et à la création d'un environnement propice à des relations de bon voisinage. Nous nous félicitons également de l'action menée actuellement par la MINUK, en coopération avec l'Équipe des Nations Unies au Kosovo et en partenariat avec les parties prenantes locales et internationales, pour mettre en œuvre les recommandations conjointes du Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo, tenu en mai 2018, afin d'appuyer la confiance entre les diverses communautés. De tels efforts ne pourront être couronnés de succès sans renforcer l'état de droit et sans un système judiciaire crédible, indépendant et intègre.

Pour terminer, il importe que la communauté internationale poursuive ses efforts pour exhorter Pristina et Belgrade à mettre leurs divergences de côté et à parvenir à des solutions de compromis qui soient justes, durables et acceptées par les deux parties, et qui aideront à jeter les bases de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région.

M. Moriko (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la présence à cette séance sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) de S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, et S. E. M^{me} Vlora Çitaku, Ambassadrice de la République du Kosovo près les États-Unis d'Amérique. Elle félicite M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUK, pour son exposé circonstancié.

La Côte d'Ivoire se félicite du bon déroulement des élections législatives tenues le 6 octobre, qui contribuent à l'enracinement de la démocratie et à la consolidation des institutions du pays. Afin de renforcer cette dynamique positive, mon pays appelle les partis politiques vainqueurs de ces élections à consentir aux compromis nécessaires, en vue de la formation d'un nouveau gouvernement qui devra apporter des réponses pérennes aux nombreux défis auxquels est confronté le Kosovo, notamment la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie, la réconciliation entre les différentes communautés du Kosovo, et le développement économique du pays.

S'agissant de la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie, ma délégation note avec satisfaction

que le dialogue facilité par l'Union européenne depuis 2011 a permis la signature de 32 accords entre les deux parties. Toutefois, elle déplore le peu de progrès réalisés dans la mise en œuvre de certains de ces accords et les retards accusés dans le processus de normalisation des rapports entre les deux pays.

Concernant la réconciliation entre les différentes communautés du Kosovo, la Côte d'Ivoire exhorte les autorités politiques du pays à œuvrer en faveur de l'apaisement et de la décrispation du climat sociopolitique. Elle les invite en particulier à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éliminer tous les obstacles à la création de l'association/communauté des municipalités serbes du Kosovo. Ma délégation appelle, en outre, à la reprise, sans délai, des négociations menées sous l'égide de l'Union européenne, afin d'insuffler une nouvelle dynamique au processus de réconciliation, à la promotion des droits de l'homme et à un règlement définitif de la question de la pleine reconnaissance internationale du Kosovo et de sa participation à toutes les organisations internationales.

Sur ce dernier point, mon pays voudrait réitérer son appel à la suppression totale des droits de douane sur les produits importés de Serbie et de Bosnie-Herzégovine, conformément à la réglementation applicable aux pays ayant intégré, ces dernières années, l'Accord de libre-échange centre-européen. En effet, non seulement cette barrière tarifaire entrave les efforts pour parvenir un accord entre le Kosovo et la Serbie, mais elle nuit aussi aux initiatives en faveur de son intégration à l'Union européenne. Un accord entre les deux pays devrait également permettre la suspension, par la Serbie, de sa campagne au niveau international pour convaincre les pays ayant reconnu le Kosovo en tant qu'État indépendant de révoquer leurs reconnaissances.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réaffirme son soutien aux efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général et tout le personnel de la MINUK, la Force internationale de sécurité au Kosovo, ainsi que l'Union européenne. Elle appelle la communauté internationale à contribuer, de manière significative, au fonds spécial destiné à venir en aide aux minorités rom, ashkali et égyptienne du Kosovo.

Je voudrais, pour terminer, adresser les félicitations de ma délégation à toute l'équipe sud-africaine, sous la conduite de l'Ambassadeur Jerry Matjila, pour la qualité de la présidence de l'Afrique du Sud durant tout le mois d'octobre.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Zahir Tanin, pour son exposé, et je salue la présence du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, S. E. M. Dačić, ainsi que de l'Ambassadrice du Kosovo aux États-Unis, M^{me} Çitaku. Toutefois, à l'instar d'autres collègues avant moi, j'aimerais respectueusement les encourager à davantage respecter, à l'avenir, le temps de parole qui leur est imparti.

Les récentes élections au Kosovo ont bénéficié d'une bonne organisation et ont démontré la maturité politique de la société kosovare. Néanmoins, nous regrettons qu'au sein de la communauté serbe-kosovare, ces élections aient été caractérisées par un climat d'intimidation et un choix limité offert aux électeurs. Il est par ailleurs important que le processus de comptage et de vérification soit mené à son terme afin d'éviter toute contestation du résultat. Nous espérons que la formation du nouveau gouvernement donnera l'occasion de garantir une participation active et significative des femmes.

Nous encourageons le prochain gouvernement kosovar à poursuivre le processus de réformes, notamment dans le domaine de l'état de droit. Nous tenons à saluer le rôle indispensable de la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo à cet égard.

Nous regrettons qu'aucun progrès n'ait été réalisé en ce qui concerne la reprise du dialogue, sous l'égide de l'Union européenne, entre les autorités de Belgrade et de Pristina. Les deux parties ne peuvent que bénéficier du maintien de la stabilité régionale : la conclusion d'un accord global et juridiquement contraignant sur la normalisation des relations est indispensable à cet égard. Il est important que les parties mettent en œuvre tous leurs engagements afin de créer un climat propice à la normalisation de leurs relations. Les actions et déclarations unilatérales doivent faire place à un esprit de compromis. Nous appelons donc le leadership kosovar, ainsi que le leadership serbe, à faire preuve de responsabilité et de volonté politique. Dans ce contexte, nous réitérons notre appel aux autorités kosovares à supprimer les droits de douane sur les importations en provenance de Serbie et de Bosnie-Herzégovine et nous appelons les deux parties à s'engager davantage en faveur de l'intégration régionale.

La réconciliation passe aussi par la voie de la justice : nous appelons les autorités kosovares à coopérer pleinement avec les Chambres spécialisées

du Kosovo. La réconciliation implique également que davantage de progrès soient enregistrés en ce qui concerne les personnes disparues. Nous appelons les parties à intensifier leur coopération en vue de résoudre ce dossier humanitaire de première importance.

Le futur du Kosovo, en tant que démocratie sûre et stable, a été façonné, entre autres, grâce aux efforts des Nations Unies et à la présence de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous réitérons l'importance de respecter les immunités du personnel des Nations Unies sur place, en conformité avec les règles du droit international. Nous avons pris note des éléments que le Représentant spécial a cités dans son exposé concernant le rapport interne qui a été établi suite à l'incident du 28 mai. L'usage excessif de la force contre le personnel de la MINUK est inacceptable. Nous appelons à un suivi des recommandations de ce rapport. Il est indispensable que la MINUK puisse exercer son mandat en toute sécurité.

En conclusion, la communauté internationale continue à s'investir au Kosovo et contribue à créer les conditions en vue d'une normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo. Il revient toutefois aux parties de créer les conditions et de parvenir à un accord.

M^{me} Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Zahir Tanin, de son exposé instructif sur les progrès réalisés ces derniers mois au Kosovo. Je tiens également à remercier le Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, S. E. M. Ivica Dačić, et l'Ambassadrice du Kosovo aux États-Unis d'Amérique, M^{me} Vlora Çitaku, de leurs interventions.

C'est avec une vive préoccupation que la délégation de la Guinée équatoriale prend note de l'impasse politique qui fait obstacle à la reprise des pourparlers entre Belgrade et Pristina, comme en témoignent le rapport du Secrétaire général (S/2019/797) et l'exposé instructif de M. Tanin. Outre l'absence de progrès dans le dialogue entre Belgrade et Pristina, nous regrettons profondément les discours incendiaires et les actes de provocation de la part des parties, qui ont un effet négatif sur la situation sur le terrain et entravent les initiatives visant à relancer un dialogue productif entre les parties. De même, nous constatons avec regret que durant la période considérée, il n'y a eu aucune

réunion de haut niveau entre les parties dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne. Nous sommes également préoccupés par l'annulation de la réunion qui devait avoir lieu au début du mois de juillet à Paris, entre les deux parties. À cet égard, nous rappelons aux parties que pour garantir la sécurité et la stabilité au Kosovo, elles doivent s'engager à poursuivre le dialogue, raison pour laquelle nous les encourageons à poursuivre leurs efforts afin de stabiliser la situation sur le terrain, tout en respectant et en appliquant les accords conclus. Nous les encourageons également à profiter des pourparlers facilités par l'Union européenne pour normaliser leurs relations. Pour terminer, nous estimons que toutes les parties doivent continuer d'agir conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et dans le cadre de la résolution 1244 (1999) et des accords existants, pour parvenir, par le dialogue, à une solution pacifique et durable dans l'intérêt de tous. La République de Guinée équatoriale réaffirme une fois de plus son respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la République de Serbie, et salue les efforts constants qu'elle déploie pour faciliter un règlement inclusif, pacifique et politique de cette situation.

Nous encourageons la MINUK à continuer d'œuvrer à la réalisation de ses objectifs et de ses priorités afin de promouvoir la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme au Kosovo. Par ailleurs, nous saluons l'appui qu'elle apporte à toutes les communautés au Kosovo, à tous les acteurs régionaux et internationaux, et surtout, les mesures qu'elle prend pour autonomiser les femmes au Kosovo dans différents domaines du développement.

M. Duclos (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Zahir Tanin de son exposé détaillé et nous saluons la présence du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, S. E. M. Ivica Dačić, et de l'Ambassadrice Vlora Çitaku.

Le Pérou suit de près la situation au Kosovo et en dépit des progrès observés, nous sommes préoccupés par la détérioration progressive du processus de normalisation des relations entre Belgrade et Pristina, que nous estimons fondamentales pour consolider la paix, la stabilité et la prospérité tant au Kosovo que dans la région. À cet égard, nous notons avec regret que près d'une année s'est écoulée depuis la suspension du dialogue entre les parties, facilité par l'Union européenne. Nous appuyons les efforts

déployés par la communauté internationale à cette fin, mais nous soulignons que la responsabilité de relancer ce processus incombe essentiellement à Belgrade et Pristina. À cet effet, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général, selon lequel il faut lever tous les obstacles au dialogue. Nous estimons que le tarif d'importation et les déclarations qui continuent d'exacerber la confrontation, en particulier venant de la classe politique, ne contribuent pas à la réalisation de cet objectif.

Maintenant que les élections législatives sont terminées, nous espérons qu'un gouvernement sera formé rapidement et qu'il prendra, dans un esprit constructif et de bonne foi, les mesures nécessaires en vue de la reprise du dialogue. Nous voudrions rappeler les engagements des parties au titre du Premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations et de la résolution 1244 (1999). En ce qui concerne ce processus, nous réitérons l'importance de la participation citoyenne dans les deux camps, en particulier les femmes et les jeunes. Nous saluons le travail accompli par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), notamment pour promouvoir les programmes pour les femmes et la paix et la sécurité et pour les jeunes et la paix et la sécurité, en vue de contribuer à leur mise en œuvre intégrale et concrète. Ces efforts contribuent à la réconciliation, qui est indispensable pour surmonter les divisions du passé. Cela suppose également de reconnaître la diversité culturelle, de respecter les droits de minorités ethniques, religieuses et linguistiques, et de protéger le patrimoine historique et culturel.

À cet égard, il est essentiel de continuer à renforcer les institutions et l'état de droit. Nous saluons le rôle que jouent la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo et les Chambres spécialisées à l'appui de cette tâche complexe. Dans ce contexte, nous saluons également les initiatives prises par la MINUK, en coordination avec les entités du système des Nations Unies en ce qui concerne la promotion des droits de l'homme, la protection de l'enfance, le dialogue intercommunautaire, le retour en toute sécurité et dans la dignité des personnes déplacées et l'assistance aux victimes de violences sexuelles. Nous voudrions également attirer l'attention sur les initiatives visant à lutter contre la corruption et la criminalité organisée, conformément à la loi, aux droits de l'homme et aux accords et normes internationaux. Par ailleurs, nous déplorons l'incident qui s'est produit le 28 mai durant une opération de police et qui implique des membres

du personnel de l'ONU. Le Pérou réaffirme que les gouvernements sont tenus de respecter l'immunité des fonctionnaires de l'ONU et que ces fonctionnaires doivent exercer leurs fonctions en toute impartialité.

Pour terminer, nous voudrions saluer une fois de plus le travail accompli par la MINUK, la Force de paix au Kosovo, l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et les autres organismes internationaux qui participent à notre action commune visant à consolider une paix durable au Kosovo.

Enfin, nous félicitons la présidence sud-africaine du travail efficace et professionnel accompli en ce mois d'octobre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Afrique du Sud.

En premier lieu, nous remercions M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé. Je tiens également à saluer la présence parmi nous des représentants de la Serbie et du Kosovo, respectivement, qui se sont joints à nous à l'occasion de la présente séance.

L'Afrique du Sud réitère son appui au travail important accompli par la MINUK pour créer un environnement favorable au compromis, à la réconciliation et à la stabilité. Nous saluons la collaboration continue de la MINUK avec toutes les parties prenantes en vue d'établir la confiance entre les communautés sur la base du dialogue et d'initiatives visant à autonomiser les jeunes et les femmes. Ma délégation est préoccupée par l'arrestation de membres du personnel de la MINUK, et accueille avec satisfaction les conclusions de l'équipe d'enquête et la présentation de son rapport.

L'impasse dans laquelle se trouve le dialogue entre Belgrade et Pristina est une source de préoccupation, et nous appelons les deux parties à s'abstenir d'actes ou de paroles susceptibles d'aggraver les tensions ou d'approfondir les divisions entre les deux parties. De tels actes sont des facteurs d'instabilité sur le terrain et compromettent les avancées réalisées grâce au dialogue. De par son histoire, l'Afrique du Sud peut témoigner du fait que la recherche de solutions à long terme à des situations qui semblent inextricables n'est pas une tâche facile mais que cela est essentiel pour instaurer la paix et la sécurité dans la région. Notre expérience nous a appris

que nous n'aurions pas pu obtenir de bons résultats en l'absence d'un dialogue sincère et constructif.

Enfin, l'Afrique du Sud encourage toutes les parties à faire preuve de souplesse et à prendre les mesures qui s'imposent pour promouvoir activement la reprise du dialogue, en vue de parvenir à une solution viable et mutuellement acceptable et de normaliser les relations entre les deux parties. Cette approche est importante non seulement pour la stabilité de Belgrade et de Pristina, mais également pour la sécurité de l'ensemble de la région.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste.

Avant de lever la séance, qui est la dernière séance du Conseil prévue pour le mois d'octobre, je voudrais,

au nom de la délégation de l'Afrique du Sud, exprimer nos sincères remerciements aux membres du Conseil et à l'équipe de la Division des affaires du Conseil de sécurité pour tout l'appui qu'ils nous ont fourni. Le mois a été incontestablement chargé et nous sommes parvenus à un consensus sur plusieurs questions importantes relevant de notre compétence. Nous n'aurions pas pu y arriver seuls ni sans le travail acharné, l'appui et le concours de toutes les délégations et des représentants du Secrétariat, y compris les fonctionnaires des services de conférence, les interprètes, les rédacteurs de procès-verbaux et les agents de sécurité. Nous sommes reconnaissants également des paroles aimables que nous ont adressées plusieurs délégations durant cette séance à propos de notre présidence du Conseil. Alors que notre présidence touche à sa fin, je suis certain de me faire l'interprète du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation du Royaume-Uni pour le mois de novembre.

La séance est levée à 17 h 50.